

Conseil des ministres : Approbation d'un projet de loi sur la lutte contre la spéculation



P.02

SEYBOUSE

Quotidien indépendant d'informations générales times

N°3120 Mercredi 20 Octobre 2021 - Prix: 15 DA - www.seybouseimes.dz

**Nous informons nos
fidèles lecteurs et
lectrices de l'ouverture
d'un site web.**

**Veillez le consulter au :
www.seybouseimes.dz**

ANNABA

**Célébration du Mawlid Ennabaoui Echarif
Plusieurs récitants du coran
honorés par le wali**

P.06



COVID-19



**Levée totale
du confinement
à domicile à compter
de ce mercredi**

P.04

ÉDUCATION



**La tutelle fixe
le calendrier
des évaluations
pédagogiques pour
les trois cycles
d'enseignement**

P.03



ANNABA

**Le Mawlid Ennabaoui Echarif célébré
dans la tradition et les coutumes
Circoncision de 60 enfants démunis**

P.06

Le Président Tebboune adresse ses vœux aux Algériens à l'occasion du Mawlid Ennabaoui

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a adressé, lundi, ses vœux "les meilleurs" au peuple algérien à l'occasion de la célébration du Mawlid Ennabaoui. "Il m'est particulièrement agréable de vous adresser, Algériennes et Algériens, mes vœux les meilleurs alors que vous célébrez, en cette nuit bénie, la naissance de la plus noble des créatures, le prophète Mohammad (QSSSL), en vue d'exalter la renommée de celui dont la perfection morale a été résumée par Allah en ces



termes: +Et Tu es, certes, d'une moralité éminente+", a écrit le Président Tebboune sur son compte Twitter.

L'Algérie abritera ce mercredi la 4^{ème} Assemblée générale d'AFRIPOL



L'Algérie abritera mercredi, par visioconférence, les travaux de la 4^e Assemblée générale (AG) du Mécanisme Africain de Coopération Policière (AFRIPOL), sous la présidence de M. Farid Bencheikh, président de l'AG et directeur général de la Sûreté nationale

(DGSN), a indiqué un communiqué de la DGSN.

"Lors de cette rencontre, les participants auront à examiner plusieurs points dont les voies de renforcement de la coopération policière en matière de crime organisé transfrontalier", précise la même source.

Conseil des ministres : Approbation d'un projet de loi sur la lutte contre la spéculation

Le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune a présidé, dimanche, une réunion du Conseil des ministres, consacrée à l'examen et à l'approbation d'un projet de loi sur la lutte contre la spéculation et à la présentation d'exposés relatifs à plusieurs secteurs, indique un communiqué de la Présidence de la République, dont voici la traduction APS:

"Le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune a présidé, dimanche 17 octobre 2021, une réunion du Conseil des ministres, consacrée à l'examen et à l'approbation d'un projet de loi sur la lutte contre la spéculation et la présentation d'exposés sur l'organisation et le fonctionnement de Djamaâ El-Djazaïr, les rentrées universitaire et de la formation professionnelle 2021-2022, outre l'adoption de plusieurs décrets relatifs à la coopération internationale et à l'énergie.

Après l'ouverture de la séance par le Président de la République et la présentation d'un exposé par le Premier ministre, ministre des Finances Aïmene Benabderrahmane sur l'action du Gouvernement et les différents

exposés inscrits à l'ordre du jour, le Président de la République a donné les instructions et orientations suivantes:

Concernant le projet de loi relatif à la lutte contre la spéculation:

- Révision du code pénal pour prévoir une peine maximale allant jusqu'à 30 ans de prison et la perpétuité pour les individus impliqués dans le crime de la spéculation.

- Le Président a enjoint au ministre du Commerce de sensibiliser les commerçants et la société civile sur la loi sur la lutte contre la spéculation et de la présenter aux citoyens via les médias, pour faire la distinction entre le stockage organisé à des fins commerciales et le stockage visant à créer la pénurie ou engendrer une hausse des prix.

- Mettre en exergue l'importance du rôle responsable de la société civile et des médias dans la lutte contre les pratiques commerciales déloyales.

- Encourager la rationalisation de la consommation pour lutter contre les parasites et les parties qui tentent d'augmenter les prix pour susciter le chaos et semer le désespoir.

Concernant l'organisation et le fonctionnement de Djamaâ El-Djazaïr:

- Parachever l'ensemble des aspects liés à la réception des différentes structures



constituant cet édifice et l'équiper entièrement dans le respect des normes de qualité exigées pour cet établissement spirituel.

- Donner l'accord de principe concernant les textes proposés pour l'organisation de Djamaâ El-Djazaïr au niveau scientifique et administratif, et le placer sous tutelle du Premier ministre.

- Hisser le niveau de la formation des gestionnaires, des cadres chargés de la gestion de cet édifice, en collaboration avec les différents partenaires expérimentés dans la gestion de pareilles infrastructures.

Concernant la rentrée universitaire 2021/2022 :

- Trouver des mécanismes pour orienter la répartition générale des spécialités universitaires vers les sciences exactes et la technologie.

- Poursuivre la concrétisation des deux principes de spécialisation et d'excellence, pour parvenir à la création de villes universitaires spécialisées en fonction des moyens des établissements universitaires et

leurs environnements économique et social.

- Impliquer les compétences

universitaires algériennes dans les différents programmes visant la réalisation de la souveraineté numérique.

- Elaborer des programmes de coopération avec les pays frères et amis, en vue d'encadrer la participation des experts algériens aux efforts de développement.

- Fournir les moyens nécessaires pour assurer une formation de qualité, tout en veillant à tirer profit des compétences des cadres universitaires.

- Accorder un intérêt particulier à la formation et à l'encadrement scientifique supérieur dans les deux écoles supérieures des mathématiques et de l'intelligence artificielle, en respectant les meilleures moyennes dans toutes les régions du pays.

Concernant la rentrée professionnelle 2021/2022:

- Poursuivre le travail afin de développer la complémentarité entre les offres de formation et les exigences du monde économique, pour satisfaire notamment les besoins des entreprises économiques en matière de formation des ressources humaines.

- Valoriser la formation dans des branches et domaines qui reposent encore sur des méthodes de gestion traditionnelles, en particulier l'aquaculture, la construction des bateaux de pêche et les énergies renouvelables.

- Assurer la cohésion entre les programmes de la formation professionnelle et de l'Enseignement supérieur, dans le cadre du plan du développement national, notamment dans les secteurs prometteurs, à l'instar de l'industrie pharmaceutique.

- Ouvrir le domaine de la formation aux travailleurs détachés des sociétés et des entreprises, dans les différents centres de formation professionnelle, avec l'aide de l'Etat.

Avant la levée de la séance, le Conseil des ministres a approuvé une proposition présentée par le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger pour mettre à disposition des enfants de la communauté nationale un numéro vert au niveau des ambassades et consulats, afin de leur garantir une protection permanente et immédiate et d'écouter leurs préoccupations en cas de problèmes à l'étranger.

Le Conseil a en outre approuvé nombre de décisions individuelles portant nominations et fin de fonctions pour des fonctions supérieures de l'Et

SEYBOUSE

Quotidien indépendant d'informations générales times

Edité par la S.A.R.L MEDIACOM PRESSE
Direction, rédaction et administration :
46, rue Emir Abdelkader - Annaba

Directeur general :
Bicha salim
Directeur de la publication :
Noureddine Boukraa
Directrice de la rédaction :
Bicha Bariza Nesrine
Tél/Fax : 038 45 58 35
Tél/Fax : 038 45 58 36
Tél/Fax : 038 45 58 37
Email: redactionseybouse@gmail.com

P.A.O SEYBOUSE Times
Site web: www.seybouseimes.dz
Email: redaction@seybouseimes.dz
contact@seybouseimes.dz
Facebook : SEYBOUSE TIMES
Impression : SIE Constantine
Diffusion : EURL K.D.P.A cité Benzekri
Bât F N ° : 424 Constantine

Pour votre publicité, s'adresser à l'entreprise nationale de communication d'édition et de publicité, ANEP. SPA,
1 AVENUE PASTEUR
ALGER
TEL : 021/71 16 64
021/73 71 28
FAX : 021/73 95 59
021/73 99 19

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.
Reproduction interdite de tous articles sauf accord de la rédaction

Année scolaire 2021-2022 : La tutelle fixe le calendrier des évaluations pédagogiques pour les trois cycles d'enseignement

Le ministère de l'Éducation nationale a fixé les dispositions régissant l'évaluation des élèves dans les trois cycles d'enseignement pour l'année scolaire 2021-2022, suivant le planning exceptionnel mis en place suite à la propagation du coronavirus (Covid-19), a indiqué lundi un communiqué du ministère. Le communiqué rappelle les types d'évaluation pédagogique des élèves dans les trois cycles d'enseignement. Il s'agit, en

premier lieu, de procéder à une évaluation individuelle de l'élève, à savoir les activités d'évaluation auxquelles procède l'enseignant, de façon individuelle ou collective au début de chaque année scolaire. Cette démarche vise à connaître les acquis en amont des élèves et déceler leurs lacunes pour permettre à l'enseignant d'adapter l'enseignement selon les besoins et les difficultés que rencontrent les élèves, et partant programmer des séances

de soutien pédagogique si nécessaire.

L'évaluation repose également sur la formation intégrée dans le processus d'enseignement qui vise à connaître le degré d'assimilation des élèves et mettre en exergue le progrès accompli et/ou les difficultés que rencontrent les élèves, ce qui permet à l'enseignant de modifier l'enseignement et d'organiser le soutien pédagogique pour pallier ces difficultés.



Justice :

Imane Houda Ferraoun condamnée à 3 ans de prison et 500.000 dinars d'amende



Le tribunal de Sidi M'Hamed d'Alger a rendu lundi son verdict dans le procès de Houda Ferraoun et ses coaccusés en prononçant des peines assorties d'amendes et des acquittements. Ainsi, l'ancienne ministre de la Poste et des Technologies

de la communication et de l'information est condamnée à 3 ans de prison ferme et 500.000 dinars d'amende pour "Mauvais usage de la fonction", alors que le procureur avait requis le 12 octobre 8 ans de prison ferme. Tayeb Kebbal, ancien Directeur d'Algérie Télécom est condamné

pour sa part cinq ans de prison ferme et un million de dinars d'amende pour "mauvais usage de la fonction" en plus d'une amende de 1 million de dinars. Mohamed Choddar, ancien directeur d'Algérie Télécom, le président de la commissions des négociations des marchés

ainsi que les membres de la dite commission ont bénéficié d'un acquittement, alors que les sociétés Huwawai et Zte sont condamnées à verser une amende de 4 millions de dinars et 100 millions de dinars, à titre de "compensation" au trésor public.

Les modalités d'inscription et de radiation de la liste nationale des personnes et entités terroristes publiées au Journal officiel

Le décret exécutif fixant les modalités d'inscription et de radiation de la liste nationale des personnes et entités terroristes et des effets qui en découlent a été publié au Journal officiel.

Dans son article 2, il est indiqué qu'une Commission de classification des personnes et entités terroristes ainsi qu'une liste nationale des personnes et entités terroristes ont été instituées en vertu de l'article 87 bis 13 du code pénal.

La commission est chargée de la classification des personnes et entités terroristes, leur inscription et radiation de la liste.

La liste est tenue par la commission qui veille à son actualisation. Elle est affichée sur son site électronique et est également affichée sur le site de la cellule de traitement du renseignement financier.

Les demandes d'inscription et de radiation de la liste sont adressées au président de la commission et inscrites, par ordre chronologique,

sur un registre ad hoc.

La publication au Journal officiel de la décision d'inscription sur la liste vaut notification des chargés d'exécution pour prendre les mesures nécessaires afin d'interdire l'activité de la personne ou de l'entité inscrite sur la liste, confisquer et/ou geler ses fonds ou lui interdire de voyager.

La commission est présidée par le ministre chargé de l'intérieur et composée des membres suivants : le ministre chargé des affaires étrangères ou son représentant, le ministre de la justice, garde des sceaux ou son représentant, le ministre des finances ou son représentant, le représentant du ministère de la défense nationale, le commandant de la gendarmerie nationale, le directeur général de la sûreté nationale, le directeur général de la sécurité intérieure, le directeur général de la documentation et de la sécurité extérieure, le directeur général de l'organe national de prévention et de lutte



contre les infractions liées aux technologies de l'information et de la communication, le président de la cellule de traitement du renseignement financier.

Les décisions de la commission doivent être rendues, dans un délai, maximum, d'un mois de sa saisine. Les décisions de la commission sont prises à la majorité des deux tiers (2/3) des membres présents. En cas d'égalité des voix, celle du président est prépondérante.

Les conclusions des travaux de chaque réunion de la commission font l'objet d'un rapport adressé, selon le cas, au Premier ministre ou au Chef du Gouvernement, au plus tard, quinze (15) jours après la date de la tenue de la réunion.

Le procès-verbal des délibérations

comprend : la date et le lieu de la réunion, l'identité complète de la personne ou de l'entité à inscrire ou à radier de la liste, le justificatif de la réunion des conditions prévues à l'article 87 bis 13 du code pénal ou que les motifs de l'inscription sur la liste ne sont plus justifiés, la signature du président de la commission, de ses membres présents à la réunion et du secrétaire.

Les procès-verbaux des délibérations sont inscrits sur un registre ad hoc, coté et paraphé par le président de la commission. La demande d'inscription sur la liste comprend : l'identité complète de la personne ou de l'entité concernée, un exposé des faits qui lui sont reprochés prévus par l'article 87 bis du code pénal,

un rapport sur l'opportunité de son inscription sur la liste, le justificatif qu'elle fait l'objet d'enquête préliminaire, de poursuite judiciaire ou de condamnation par un jugement ou un arrêt.

La personne ou l'entité concernée peut, pour toute raison motivée, demander à la commission sa radiation de la liste, dans un délai de trente (30) jours de la date de la publication au Journal officiel, de la décision de son inscription sur la liste, ou à n'importe quel moment après l'expiration de ce délai, si les motifs de son inscription sur la liste ne sont plus justifiés.

La demande de radiation de la liste doit comprendre : l'identification de la partie requérante de la radiation, l'identité complète de la personne ou de l'entité dont la radiation est demandée, le justificatif de la demande de radiation ou que les motifs de l'inscription sur la liste ne sont plus justifiés.

Covid-19 : Levée totale du confinement à domicile à compter de ce mercredi



Le confinement partiel à domicile, actuellement applicable dans vingt trois wilayas, sera levé totalement à compter de mercredi, indique lundi un communiqué des services du Premier ministre. “En application des instructions de Monsieur le président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale et au terme des consultations avec le comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus(COVID-19) et l'autorité sanitaire, le Premier ministre, Monsieur Aïmene Benabderrahmane a décidé des mesures à mettre en œuvre au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie du Coronavirus (COVID-19)”, souligne le communiqué. Selon la même source, ces mesures s'inscrivent “toujours dans l'objectif de préserver

la santé des citoyens et à les prémunir contre tout risque de propagation du Coronavirus (COVID-19)” et “visent, au regard de la situation épidémiologique, à alléger le dispositif actuel de protection et de prévention”. Le communiqué précise, à ce titre, que ces mesures “sont prévues pour une période de vingt et un (21) jours et prennent effet à compter du mercredi 20 octobre 2021. Il s'agit d'abord, en matière de confinement partiel à domicile, de “la levée de la mesure de confinement partiel à domicile actuellement applicable dans les vingt trois (23) wilayas concernées”. En matière d'activités sociales et économiques, le communiqué fait état de “la reconduction des mesures applicables aux marchés ordinaires et aux marchés hebdomadaires se rapportant au renforcement du

dispositif de contrôle par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection et de l'application des sanctions prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre des contrevenants”. En matière de regroupements et rassemblements publics, les services du Premier ministre annoncent “la reconduction de la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial, notamment la célébration de mariages et de circoncision et autres événements”. La mesure relative au retrait définitif de l'autorisation d'exercice de l'activité pour les salles des fêtes qui enfreignent l'interdiction en vigueur est également reconduite. Le Gouvernement rappelle, dans ce contexte, que “la levée de la mesure de confinement

partiel à domicile sur l'ensemble du territoire national, consécutivement à la diminution des cas de contamination enregistrée ces derniers jours, ne signifie pas pour autant que le risque soit totalement écarté et qu'elle ne doit pas conduire au relâchement de la vigilance de la part des citoyens”. “Bien au contraire, la levée de la mesure de confinement doit inciter à soutenir cette tendance à la baisse du taux d'incidence de l'épidémie, mais à condition que les citoyens poursuivent, de manière rigoureuse, le respect des gestes barrières ainsi que l'application des différents protocoles sanitaires adoptés par le comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus (COVID-19) et dédiés aux différentes activités économiques, commerciales et sociales”, a-t-il affirmé. Le Gouvernement insiste, à ce titre, sur “l'importance de la

vaccination qui ne connaît pas encore le rythme et la dynamique souhaités, alors qu'elle constitue le meilleur moyen de prévention et de protection des citoyens et de la société en général”. Pour le gouvernement, la vaccination “demeure l'élément essentiel concourant à la normalisation de la situation et à la reprise totale des activités économiques et sociales, car plus on avancera dans la vaccination, plus on s'éloignera du recours aux mesures restrictives à la mobilité”. Il réitère, à l'occasion, ses appels en direction des citoyennes et des citoyens non encore vaccinés à l'effet de “participer massivement aux campagnes de vaccination qui se poursuivent à travers le territoire national et ce, dans l'objectif de prémunir nos concitoyens de la gravité des effets de cette pandémie”.

Coronavirus : 78 nouveaux cas, 67 guérisons et 1 décès

Soixante-dix-huit (78) nouveaux cas confirmés de coronavirus (covid-19), 67 guérisons et 1 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a annoncé lundi le ministère de la Santé dans un communiqué. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 205.364, celui des décès à 5.873 cas, alors

que le nombre de patients guéris est passé à 140.825. Par ailleurs, 11 patients sont actuellement en soins intensifs, ajoute la même source. En outre, 27 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 18 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, tandis que 3 wilayas ont

enregistré 10 cas et plus. Le ministère rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du confinement et du port du masque.



Transport par taxi : Bekkai annonce l'ouverture du dossier des licences Moudjahidine

Le ministre des Transports, Aissa Bekkai, a annoncé, à Alger, l'ouverture, en collaboration avec le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, du dossier des licences de taxis, soulevé par les syndicats de cette corporation.

Intervenant lors de la cérémonie du lancement officiel du programme de reconversion de 150.000 véhicules au Gaz de pétrole liquéfié carburant (GPLc), M. Bekkai a expliqué aux représentants de syndicats de taxis que ce dossier a indiqué que "ce dossier sera débattu lors d'une réunion qu'il tiendra avec son homologues du ministère des

Moudjahidines et des Ayants droit".

Réagissant à ces déclarations, le président de l'Union nationale des chauffeurs de taxis (UNACT), Aziouez Boukkarou, a expliqué que les syndicats de la corporation avaient adressé des courriers au ministère de tutelle afin de soulever le problème d'exploitation de licences de taxis octroyé aux Moudjahidine, en raison du décès de leurs bénéficiaires (les moudjahidines) et de leurs ayants droit (leurs épouses).

Ainsi, les représentants des chauffeurs de taxis ont préconisé que suite au décès du moudjahid



titulaire d'une licence de taxi et de son épouse, cette licence revient à un de leurs enfants, "selon des critères qui sont à déterminer", a ajouté M. Boukkarou.

Les syndicats de chauffeurs de taxis ont proposé, également, de fixer le prix de ces licences avant de les proposer en concession, "comme cela se passe dans le

monde entier", a-t-il souligné.

Une fois le montant de la licence payé, un acte notarié doit être délivré au nouveau bénéficiaire attestant de sa propriété, et lui donnant droit de la vendre ou de la louer, propose encore M. Boukkarou.

Concernant les kits GPLc, les chauffeurs de taxis souhaitent que la capacité des réservoirs soit revue à la hausse pour atteindre les 80 litres, afin de permettre aux taxis assurant le transport inter-wilayas de s'approvisionner une seule fois pour l'ensemble de leur trajet et éviter les longues files d'attente dans les stations de services, a indiqué M. Boukkarou.

Conversion des véhicules au GPLc : Une contribution de l'Etat de l'ordre de 4,55 milliards de dinars

Le Fonds national de l'efficacité énergétique des énergies renouvelables et la cogénération (FNEEERC) contribuera au programme de reconversion de 150.000 véhicules au Gaz de pétrole liquéfié carburant (GPLc) avec une enveloppe de 4,55 milliards de dinars, a indiqué à Alger le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Benattou Ziane. Cette contribution de l'Etat permettra de supporter les 50% de réduction des frais de fourniture et d'installation des kits GPLc proposés aux 50.000 taxis et 100.000 véhicules particuliers dans le cadre de ce programme qui vise "la protection de l'environnement et de l'option du développement durable", a expliqué le ministre.

L'allocation de ce fonds sera reversée aux quelques 850 centres de conversion de kits GPLc actuellement recensés, (50 affiliés à Naftal et 800 opérateurs privés), chargés de réaliser ce programme qui démarrera "au cours de la semaine prochaine", selon le Secrétaire général du ministère de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Mohamed Salah Bouzeriba.

La conversion d'un véhicule au GPLc sera ainsi facturée entre 30.000 et 35.000 DA, selon la capacité du réservoir et la qualité des équipements, après avoir bénéficié de la réduction de 50% accordée par l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (Aprue), chargée de la réalisation et du suivi de ce



programme, a indiqué Mourad Ouazene, chef du département transport à cette agence.

Ce programme a pour objectif également de développer une industrie locale de fabrication des réservoirs pour la conversion au GPLc afin d'atteindre 1,1 million de véhicules convertis à l'horizon

2030, ajoute M. Ouzene.

Des prêts de 1 million de dinars accessibles aux installateurs

Le responsable a expliqué que les chauffeurs de taxis ou particuliers intéressés par ce programme, qui s'étalera sur une année à partir de la signature de l'ordre de service

(ODS), pourront s'inscrire sur la plateforme numérique élaborée par l'Aprue, accessible à partir du site de cette agence.

Ils seront en mesure de choisir un installateur parmi ceux répertoriés sur cette plateforme et obtenir un rendez-vous, a-t-il ajouté.

L'installateur leur remettra une

procuration qu'ils devront remplir puis légaliser au niveau de l'APC afin de permettre à l'installateur de récupérer les 50% de la valeur de sa prestation, pris en charge par le FNEEERC.

De son côté, le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des Micro-entreprise, Nassim Diafat, a annoncé que les entreprises d'installation de kits GPLc, créées dans le cadre du dispositif de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Anade, ex Ansej), pourront bénéficier d'un prêt non rémunéré d'un montant de 1 million de dinars que leur accordera l'Anade, afin de leur permettre d'honorer les commandes.

Pour sa part, le ministre des Transports, Aissa Bekkai, a indiqué lors d'une allocution prononcée à cette occasion, que ce programme constituait le "point de départ" pour régler un des nombreux problèmes dont souffrent les chauffeurs de taxis.

M. Bekkai a expliqué que le défi à relever lors des prochaines années est de combattre, graduellement, le phénomène de la pollution en modernisant les systèmes de transport intelligents respectueux de l'environnement.

Pour rappel, le GPLc est le carburant le moins cher sur le marché algérien avec 9 dinars le litre.

Outre l'exonération de la vignette automobile, les utilisateurs de ce type de carburant propre bénéficieront d'un gain financier de l'ordre de 90.000 dinars par an pour un parcours de 25.000 km, selon les estimations de l'Aprue.

ANNABA / Célébration La veille de la célébration du Mawlid Ennabaoui Echarif, plusieurs récitants du coran ont été honorés par le wali

Sihem Ferdjallah

Le wali d'Annaba, Djamel Eddine Berrimi, a présidé, lundi après-midi, la célébration du Mawlid Ennabaoui Echarif en présence du P/APW, du directeur des affaires religieuses et des wakfs, des autorités civiles et militaires, des représentants de la société civile et divers invités, qui ont assisté, à la récitation de versets du Saint Coran, à des invocations et prières ainsi qu'au récit de hadiths du Prophète Mohamed (QSSL). En cette circonstance, le wali a honoré à cette occasion les lauréats au concours de mémorisation du Saint Coran et des 'hadites'. Au cours de cette cérémonie religieuse, ont été également honorés les employés du secteur des affaires religieuses



de la wilaya. Cette cérémonie, qui s'inscrit dans le cadre de la célébration du "Mawlid Ennabaoui Echarif" a permis de mettre en valeur les capacités de récitation du livre saint par les participants de différent âge et sexe. En fin de cérémonie des prises de photos souvenirs suivies de la remise de cadeaux et de prix aux lauréats ont eu lieu.

ANNABA / Veillée du Mawlid Ennabaoui Echarif Les accidents liés à la manipulation des produits pyrotechniques, en baisse cette année



Imen Boulmaiz

La veillée du Mawlid Ennabaoui Echarif a été beaucoup moins explosive que les années précédentes. Les citoyens ont entendu relativement moins d'explosions que d'habitude, alors qu'auparavant, ils avaient droit à d'interminables et non moins dangereuses rafales de pétards. Cette année, grâce, notamment, au travail d'interception effectué par les services concernés (Sécurité et Commerce), les étals n'étaient pas très nombreux comme ils le furent les années précédentes. L'année dernière, des dizaines de personnes avaient été blessées par les pétards. En effet, seulement quelques cas ont été admis, lundi soir, aux urgences, à l'occasion de la fête religieuse du Mawlid Ennabaoui Echarif. Puisque, la majorité des cas souffraient de blessures superficielles. La célébration du Mawlid

Ennabaoui, cette année, n'a pas connu un grand engouement envers les produits pyrotechniques. Les raisons sont multiples : il y a d'abord les nouvelles mesures prises par les éléments de la sécurité pour la lutte contre la contrebande au niveau des frontières et des ports. Un autre facteur déterminant aussi a trait à la baisse du pouvoir d'achat des citoyens. « Je ne vais pas encore me ruiner pour des pétards », soutient un père de famille. Autre raison soulevée par les citoyens semble être une certaine prise de conscience sociale sur l'absurdité de fêter l'anniversaire du Prophète (QSSSL) par des nuisances sonores. Le citoyen n'est plus tenté par l'achat de ces matières explosives qui peuvent lui coûter entre 1.000 DA et 3.000 DA l'unité. Les citoyens semblent avoir pris conscience enfin que tout l'argent du monde ne pourra récupérer un œil arraché ou réparer un membre déchiqueté par l'effet d'un pétard.

ANNABA / Solidarité Le Mawlid Ennabaoui Echarif célébré dans la tradition et les coutumes Circoncision de 60 enfants démunis



Tayeb Zgaoula

La ville d'Annaba, à l'instar des autres villes et villages du pays a célébré, lundi passé, la fête religieuse du Mawlid Ennabaoui Echarif naissance du Prophète Mohamed (QSSL) dans la pure tradition musulmane et les coutumes. Ainsi à la veille de cette fête religieuse chère à tous les musulmans du monde, une affluence inaccoutumée régnait la veille pour l'achat de bougies, henné et d'autres ingrédients servant à la préparation des plateaux de cuisine. A Annaba généralement le plateau préféré c'est celui de "Chakhchoukha" ainsi que quelques gâteaux de tradition. L'évènement de cette fête religieuse est pour beaucoup d'associations culturelles et de bienfaisance une occasion d'égayer

la veillée de cette célébration par d'intenses activités culturelles et religieuses concoctées par la direction des affaires religieuses et des Wakfs ainsi que par des associations à caractère humanitaire. Dans cet élan donc de solidarité, des bienfaiteurs et des volontaires tous unis pour la générosité envers autrui se sont illustrés par l'organisation d'une circoncision collective de près de 60 enfants démunis pour une opération collective au niveau de l'hôpital d'El Bouni à la faveur de la direction des affaires religieuses et de la santé dans une ambiance religieuse imprégnée par l'amour d'autrui. Par ailleurs d'autres actions de solidarités humaines ont été menées grâce toujours aux bienfaiteurs. C'est dire qu'à Annaba, comme partout ailleurs, à travers le pays, la solidarité musulmane n'est pas un vain mot.

ANNABA/ GENDARMERIE Arrestation de 8 personnes et saisie de 30 comprimés de psychotropes



Sarah Yahia

Les éléments de la gendarmerie nationale d'Annaba, ont réussi, lors de différentes opérations coup de poing à appréhender huit (8) individus

impliqués dans des affaires criminelles et de trafic de drogue, et à saisir une quantité de 30 comprimés de psychotropes destinés à la commercialisation dans la localité de différents types (prégabaline ...) ainsi que des armes blanches et des épées, avons-nous appris de source fiable. Des dossiers judiciaires ont été établis à l'encontre des personnes impliquées lesquelles seront présentées par devant le procureur de la République, aux fins de jugement. Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par les éléments de gendarmerie d'Annaba pour lutter contre la drogue et toutes formes de criminalité.

ANNABA / Laiterie La crise du lait pasteurisé en sachet persiste



Sarah Yahia

Depuis quelques semaines, à Annaba le sujet de discussion principal porte sur le sachet de lait introuvable. Dans le chef-lieu et dans les communes de la wilaya, la crise du lait en sachet sévit fortement. Ce produit alimentaire se fait rare de partout. Les quantités de sachets distribués ne semblent pas répondre aux besoins quotidiens des populations locales. Le produit est de moins en moins disponible durant la matinée au niveau des différents commerces de la ville. Pour se procurer du lait en sachet, il faut se lever tôt ou encore attendre des heures et des heures, de jour comme de nuit, devant les magasins l'arrivée du camion-livreur. « Nous n'arrivons malheureusement pas à nous procurer du lait en sachet comme auparavant, les quantités qui arrivent à notre localité sont insuffisantes. Pour avoir sachet de lait, il faut guetter très tôt, le camion distributeur », s'exprimera un père

de famille.

Le lait pasteurisé en sachet, très demandé par les familles aux revenus modestes, se fait très rare. Des citoyens nous ont fait savoir qu'à cause de cette pénurie, ils sont obligés de recourir au lait en poudre, ce qui n'est pas à la portée des bourses modestes, car la boîte de 500 g coûte 340 DA.

Les citoyens sont mécontents de cette situation, ils sollicitent l'intervention des autorités concernées. Par ailleurs, certains commerçants profitent de la situation pour refourguer d'autres aliments aux clients, comme condition incontournable pour bénéficier de sachets de lait, imposant parfois le sachet de lait au prix fort, d'autre imposent aux clients d'acheter quatre sachet du lait avec un sachet de lait de vache, ce qui provoque la colère des citoyens. D'autres commerçants recourent à la spéculation, en vendant le sachet de lait subventionné plus cher que son prix plafonné à 25 DA.

ANNABA / Incendies Près de quatre hectares de végétation et 244 oliviers ravagés par les flammes à Ain Berda

Imen.Boulmaiz

Plusieurs brigades de la protection civile ont été mobilisées, avant-hier, pour maîtriser un incendie qui s'est déclaré au niveau de la localité "Kedia Merah" à Ain Berda, enflammant quatre hectares de végétation et une oliveraie des 244 arbres partis en fumée, ainsi que plusieurs ruche d'abeille. Le feu s'est déclaré dans l'après-midi d'avant-hier a-t-on appris de source proche de la protection civile de la wilaya d'Annaba. Au bout de plusieurs heures de lutte, l'incendie a pu être maîtrisé, puisque des moyens matériels et humains ont été déployés pour venir à bout de cet incendie ravageur, fort heureusement aucun dégât corporel n'a été enregistré. Une enquête a été aussitôt ouverte par les services de sécurité pour déterminer les circonstances exactes de ce sinistre. L'origine de l'incendie pourrait éventuellement être accidentelle, mais



elle demeure toutefois inconnue jusqu'à l'heure actuelle.

ANNABA/ Alimentation en eau potable Des fuites d'eau qui n'en finissent pas Les habitants de la rue Cherkaski (Ex rue de Savoie) privés d'eau depuis plus d'un mois

Imen.Boulmaiz

Les habitants du quartier Cherkaski (Ex rue de Savoie) sont de plus en plus exaspérés devant le volume d'eau potable qui se perd continuellement depuis quelques semaines dans la nature. La perte hydrique en question est tellement importante qu'elle cause de sérieuses perturbations dans la distribution de l'eau potable destinée aux consommateurs locaux dans tout le quartier. De multiples fuites d'eau enregistrées sur les canalisations dont certaines sont dans un piteux état. Les résidents de ce quartier estiment qu'il est inconcevable de voir des quantités d'eau potables se déverser dans les regards et avaloirs. Le volume d'eau qui ruisselle le long de la chaussée est de loin plus important que celui qui parvient à nos robinets, constatera une habitante et d'ajouter « C'est un crime que de se taire face à un tel gaspillage ». C'est également la réaction d'un citoyen habitant le même quartier caractérisé par l'éternel problème lié aux fuites d'eau affirme que les habitants sont privés d'eau depuis près d'un mois. En effet, il ne passe pratiquement aucune journée sans qu'une fuite d'eau qui s'échappe du réseau principal d'une commune ou d'un quartier ne soit signalée aux responsables



de l'Algérienne des eaux. La plupart des quartiers ou presque sont complètement inondés par cette eau précieuse, affirment les habitants, en colère. Vu les conduites endommagées et les retards mis pour leur réparation ce sont des quantités importantes d'eau gaspillées estimé financièrement à des montants colossaux, qui coûtent des yeux de la tête à l'Etat, en sus du préjudice que subissent douloureusement tous les habitants de la cité lesquels sont privés d'eau potable". Devant cette situation, les habitants demandent aux responsables locaux de prendre en considération leur préoccupation qui consiste à la réparation des canalisations et en l'alimentation de leurs foyers en eau potable.

ANNABA / Emigration clandestine Le phénomène repart à la hausse : 26 haraga interceptés au large d'Annaba



Sarah Yahia

Les unités des garde-côtes d'Annaba ont déjoué, une tentative d'émigration clandestine d'un

groupe de 26 jeunes haraga dont l'âge varie entre 20 et 41 ans issus de plusieurs wilayas. Les candidats à l'émigration clandestine qui s'apprêtaient à mettre le cap sur l'Europe, via l'île de la Sardaigne dans le sud de l'Italie, étaient entassés à bord d'une embarcation de fabrication artisanale et furent interceptés à quelques miles de l'Est de Ras El Hamra. A la station maritime, ils ont subi une visite médicale avant d'être auditionnés par la police judiciaire et présentés par devant le procureur près le tribunal d'Annaba pour répondre de leurs actes, dont la tentative de quitter frauduleusement le pays.

GUELMA / SÛRETÉ DE WILAYA

Saisie d'une importante quantité de produits pyrotechniques prohibés par les services de la police

Douakha.Z

A l'occasion du Mawlid Ennabaoui Echarif, et dans le cadre de la lutte contre le commerce des produits pyrotechniques et des feux d'artifice, les services de la sûreté de wilaya de Guelma ont réussi à saisir une importante quantité de ces

matières explosives, selon le bilan hebdomadaire affiché par la cellule de la communication de la sûreté de la wilaya.

En effet, suite à cinq opérations policières bien encadrées, les éléments de la police (BRI), ont arrêté huit (8) individus suspects impliqués dans la commercialisation informelle des produits pyrotechniques.

Ce qui a permis la saisie de 16 unités de pétards de calibre moyen, 3.226 boîtes de pétards, 199 unités des feux d'artifice de grand volume.

Ces interventions s'inscrivent dans le cadre de la protection des citoyens du phénomène de la commercialisation de ces produits dangereux nuisibles à la santé d'autrui.



MAWLID À GHARDAÏA

Une rituelle procession religieuse dans les ksour du M'zab



Des centaines de citoyens des différents ksour du M'zab ont participé, dans la nuit de lundi à mardi, à la rituelle procession religieuse organisée dans chaque ksar à l'occasion de célébration de la fête du Mawlid Ennabaoui (anniversaire de la naissance du Prophète Mohamed QSSL). Cette procession riche en couleurs, symboles, sons et senteurs, qui perpétue un rite ancestral dans la région pour célébrer la naissance du messager d'Allah et le propagateur de la religion islamique, a connu cette année un retour après une interruption exceptionnelle imposée par la pandémie du coronavirus. Marquant l'attachement des habitants de la région à leurs traditions ancestrales authentiques, cette procession composée d'adultes en tenue de cérémonie (Gandoura et

chechia) de couleur blanche, suivis par leurs enfants, serpente les ruelles du ksar dans un climat de recueillement et dans la pure délectation spirituelle ou des "Madayeh" (chants religieux) faisant l'éloge au prophète QSSL sont récités en chœur.

Dans un élan de spiritualité multidimensionnelle, conforté par des chants à la gloire du Sceau des prophètes, des ribambelles d'enfants en tenue traditionnelle des ksour de Guerrara, Berriane, Melika, El-Atteuf, Béni-Isiguen et Ghardaïa, arpentent les différentes ruelles avant de converger vers la mosquée pour y participer à la cérémonie spéciale organisée pour remémorer la naissance du Prophète, sa vie, ses miracles, sa foi et ses actes.

Selon Hadj Nourredine résident à El-Atteuf, cette

année tous les ksour sont tenus d'organiser une procession avec les enfants à l'occasion de l'anniversaire du prophète Mohamed (QSSL) pour mettre en valeur et pérenniser le parcours, la vie et la Sira (conduite) du prophète et la transmettre aux jeunes générations.

"On essaye de revivifier cette tradition ancestrale pour permettre aux générations montantes de la perpétuer, tout en propageant conformément aux préceptes de l'Islam la vie du sceau des prophètes Mohamed (QSSL)", a ajouté Hadj Nourredine.

"Inarène", un rituel inspiré de la pure tradition

Chaque année un défilé très prisé à la lumière tamisée de torches fonctionnant à l'huile, connues localement sous l'appellation de "Inarene" est organisé dans les Ksour du M'zab ou des ribambelles d'enfants en tenue traditionnelle, accompagnés de leurs parents et portant des lampes traditionnelles serpentent les ruelles du Ksour en glorifiant par les "Madayeh" le prophète Mohamed (QSSL). Soulignant que cette fête est marquée également dans la région de Guerrara par une tradition originale appelée "Adwal" (le retour) où les nouveaux mariés qui ont scellé

leur mariage revivent une nouvelle soirée de noce dans leurs costumes traditionnels et dans un climat festif restreint uniquement aux membres de la famille.

La femme nouvellement mariée sera invitée quelques jours avant le Mawlid Ennabaoui chez ses parents avant de revenir chez son mari dans la même tenue traditionnelle du jour de son mariage, accompagnée aux sons du t'bal, entrecoupés de youyous stridents des femmes proches, a fait savoir Hadj Kacem, habitant de Guerrara. Pour les Ghardaouis, cette fête religieuse est aussi l'occasion de veiller aux rythmes mélodieux des chants élogieux sur le prophète et la déclamation de versets du Saint Coran, mais aussi un moment particulier de recueillement pour les fidèles afin de se remémorer les hauts faits du Prophète Mohamed et d'implorer Allah pour la préservation de la quiétude dans le pays.

Bien que les festivités du Mawlid connaissent un certain modernisme, avec l'apparition de feux d'artifices, pétards et autres produits pyrotechniques, au grand plaisir des spectateurs, elles restent cependant marquées par les traditions qui perdurent

jusqu'au jour d'aujourd'hui, à travers notamment le regroupement familial et l'entraide sociale.

En effet, pour célébrer la naissance du messager d'Allah Mohamed (QSSL), les habitants des ksour de la vallée du M'zab, Métlili, Guerrara et Berriane, ainsi que dans la nouvelle wilaya El-Menea organisent à partir du premier jour du mois de la naissance du prophète et après la prière du Maghrib des chants religieux qui adoucissent les mœurs et orientent sur la bonne voie à suivre.

Cette fête ancestrale qui se pratique à travers les mosquées dans un climat de piété, de recueillement et dans la pure délectation spirituelle ou des chants religieux faisant l'éloge au prophète QSSL sont récités la nuit de sa naissance collectivement et à haute voix par les fidèles toute la nuit jusqu'à la prière de l'aube (Sobh).

Le Mawlid Ennabaoui est une occasion ainsi pour regrouper la grande famille et passer un bon moment conviviale, tout en savourant des mets succulents, particulièrement un couscous à la sauce sucrée préparée à base de dattes et dénommé localement "Ouchou Tini", ponctué de l'incontournable service du thé.

ALGER / TRANSPORT

L'Etusa reprend le service de nuit dans les stations de métro

L'établissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (Etusa) a annoncé lundi passé dans un communiqué la reprise du service de nuit au niveau des stations de métro,

selon APS. Le service de nuit sera assuré à partir de ce lundi, et ce, jusqu'à 22h, précise la même source.

Les lignes concernées par ce service sont celles desservies

au niveau des stations de : Audin, 1er mai, Place des Martyres, El Harrach, Bachdjerrah.

Cette reprise intervient suite à la remise en exploitation du métro d'Alger, jeudi 6 octobre.



L'Etusa a réitéré, dans son communiqué, à ses usagers l'importance du port du

masque et du respect du protocole sanitaire tout au long du trajet.

Covid-19 dans le monde

Pfizer demande l'autorisation de son vaccin au Canada pour les 5-11 ans

Plus tôt ce mois-ci, les laboratoires Pfizer et BioNTech ont fait la même demande aux Etats-Unis pour cette tranche d'âge, selon le monde fr.

Le bilan de la pandémie liée au Covid-19 approche, officiellement, les cinq millions de morts dans le monde, depuis son apparition, à la fin de décembre 2019. Selon un bilan établi par l'Agence France-Presse (AFP) à partir de sources officielles, lundi 18 octobre, il s'élève à 4,9 millions de morts, les Etats-Unis étant le pays le plus endeuillé, avec près de 725 000 morts, suivi par le Brésil (plus de 603 000 morts).

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime, en prenant en compte la surmortalité directement et indirectement liée au Covid-19, que le bilan de la pandémie pourrait être deux à trois fois plus élevé, soit 10 à 15 millions de morts.

• Canada : Pfizer demande l'autorisation de son vaccin pour les enfants

L'alliance Pfizer-BioNTech a soumis, lundi, une demande d'autorisation au Canada pour l'utilisation de son vaccin contre le Covid-19 chez les enfants de 5 à 11 ans. « Il s'agit de la première demande que Santé Canada reçoit pour l'utilisation d'un vaccin contre le Covid-19

dans ce groupe d'âge », a précisé le ministère canadien de la santé.

La demande s'appuie sur des données d'essais menés sur 2 268 enfants de cette tranche d'âge, pour qui le dosage a été abaissé à 10 microgrammes par injection (trois fois moins que la dose standard), ce qui représente, selon l'entreprise, « la dose préférable » pour les 5 à 11 ans. Ce même vaccin de Pfizer-BioNTech est approuvé au Canada pour les 12 ans et plus.

Santé Canada assure qu'elle n'autorisera l'utilisation du vaccin « que si l'examen scientifique indépendant et

approfondi de l'ensemble des données soumises confirme les avantages du vaccin l'emportent sur les risques » auprès de ce groupe. Le ministère canadien a, par ailleurs, fait savoir que « d'autres fabricants procèdent également à des essais de leurs vaccins sur des enfants de différents groupes d'âge ». Plus tôt ce mois-ci, les laboratoires Pfizer et BioNTech ont fait la même demande pour les 5-11 ans aux Etats-Unis.

• L'Afrique du Sud rejette le vaccin russe

L'Afrique du Sud, qui a eu des difficultés à trouver suffisamment de doses pour sa population de 59 millions

d'habitants, dont à peine plus d'un quart est vaccinée à ce jour, a rejeté le vaccin anti-Covid russe Sputnik V. « L'utilisation du vaccin Sputnik V en Afrique du Sud, où la prévalence et l'incidence du VIH sont élevées, peut augmenter le risque pour les hommes vaccinés de contracter le VIH », a déclaré l'agence du médicament.

Pays du continent officiellement le plus touché par la pandémie, avec plus de 2,9 millions de cas et 88 600 décès, l'Afrique du Sud compte le plus grand nombre de porteurs du VIH au monde.

Bataille judiciaire au CHU de la Martinique autour du passe sanitaire

La justice a ordonné à une intersyndicale de santé de Martinique, opposée à la mise en place du passe sanitaire, de libérer l'accès du CHU, selon le monde fr.

Les syndicats de la santé de Martinique, qui sont mobilisés contre la mise en place du passe sanitaire, devront libérer l'accès du CHU, avec une astreinte de 500 euros par jour, a ordonné le tribunal judiciaire de Fort-de-France, lundi 18 octobre.

Le passe sanitaire est obligatoire sur l'île depuis le 11 octobre pour les visiteurs et les salariés du CHU, mais une intersyndicale composée de cinq organisations s'oppose à l'entrée en vigueur de cette disposition en perturbant les opérations de contrôle.

Le 14 octobre, la direction du CHU de Martinique a assigné en référé cinq organisations syndicales pour « obstruction dans la mise en place d'une obligation légale » et « atteinte grave portée à la santé et à la sécurité du personnel et des usagers ».

« Nous avons assisté dans les constats d'huissier à des menaces, à des intimidations, à des injures, à des pressions de toute sorte qui empêchent la continuité du service public de santé et d'assurer la sécurité » a déclaré à l'Agence France-Presse (AFP), l'avocate du CHU Me Pascale Berté.

Recours en excès de pouvoir Les syndicats ont déposé parallèlement un recours en

excès de pouvoir auprès du tribunal administratif, qui devra prochainement rendre sa décision.

« Nous n'avons rien perdu, nous serons devant le tribunal administratif pour dénoncer ce passe sanitaire qui entrave le droit du travail, qui entrave le dialogue social, qui entrave la paix et la santé » a déclaré, à l'AFP, Me Georges-Emmanuel Germany, l'avocat des syndicats. Une centaine de manifestants vêtus de tee-shirts et de blouses blanches attendaient devant le tribunal judiciaire leur avocat venu lire le délibéré. Un peu plus tôt dans la journée, environ 800 personnes, selon la police, s'étaient rassemblées pacifiquement pour un sit-in



devant le CHU, tous en tee-shirt blanc, pour dénoncer la poursuite des contrôles de passes sanitaires.

Une réunion extraordinaire est prévue mardi pour aborder les

violences qui se sont produites au CHU vendredi dernier, durant lesquelles trois personnes avaient été interpellées. Plus de 600 soignants ont déjà exercé leur droit de retrait.

La Corée du Nord lance un nouveau projectile

Pyongyang a récemment effectué plusieurs tests d'armement, notamment d'un missile à longue portée – une arme tirée depuis un train – et d'un missile présenté comme hypersonique ; selon le monde fr.

La Corée du Nord semble poursuivre sa série de tests de missiles, commencée il y a quelques semaines. L'armée sud-coréenne a fait savoir, mardi 19 octobre, dans un communiqué, qu'un projectile non identifié a été lancé, par le pays voisin, depuis Sinpo vers la mer à l'est de la péninsule.

« Les services de renseignement sud-coréens et américains



procèdent à une analyse minutieuse afin d'obtenir des détails supplémentaires », a-t-elle aussi annoncé. Le Japon a, pour sa part, annoncé le tir de

deux missiles par Pyongyang. « Il est très regrettable que la Corée du Nord continue de lancer des missiles depuis le mois dernier », a commenté

le premier ministre japonais, Fumio Kishida. Un responsable nippon a, par ailleurs, précisé qu'aucun navire ou avion n'avait été endommagé.

Le Sinpo, d'où le missile a été tiré, est une ville portuaire de l'est du pays où se situe un important chantier naval. Des photos satellite y ont montré la présence de sous-marins. Le Nord s'efforce actuellement de mettre au point le lancement d'un missile balistique depuis un sous-marin (SLBM).

L'armée sud-coréenne a estimé plus tard que le missile balistique aurait été lancé « depuis un sous-marin ». « Notre armée a détecté un missile balistique à

courte portée non identifié, il s'agirait d'un SLBM tiré par la Corée du Nord », a annoncé un communiqué des chefs d'état-major interarmées. La Corée du Nord a déjà procédé à un lancement depuis un engin immergé. Des analystes avaient d'abord pensé qu'il s'agissait d'une plate-forme immergée plutôt que d'un sous-marin.

Course à l'armement

La péninsule coréenne semble lancée dans une course à l'armement. En septembre, Séoul a testé son premier SLBM, devenant l'une des rares nations à disposer de cette technologie avancée et a dévoilé un missile de croisière hypersonique.

VIOLENCES AU LIBAN:

Le ministre de la Défense écarte la thèse de l'embuscade

Les échanges de tirs sanglants qui ont eu lieu la semaine passée dans les rues de Beyrouth auraient été provoqués par «un incident malencontreux, et non par une embuscade», a dit le ministre libanais de la Défense, Maurice Selim, ce lundi.

Les affrontements du jeudi passé ont tué 7 personnes et en ont blessé 32, après qu'une manifestation contre le juge menant l'enquête sur l'explosion du port de Beyrouth a dégénéré.

Les partisans du Hezbollah et du mouvement d'Amal, qui veulent que le juge Tarek

Bitar soit retiré de l'affaire, ont mené la protestation.

Le Hezbollah a accusé le parti des Forces libanaises, qui soutient Bitar, d'avoir tiré sur les gens lors de la manifestation.

Selim a cependant déclaré à la chaîne télévisée LBC que «la manifestation a pris un mauvais tournant et des affrontements ont éclaté. Les raisons qui ont engendré la violence seront déterminées par l'investigation en cours qui se base sur des faits et des preuves et qui traduira les responsables en justice.»

Les affrontements armés se sont produits entre le quartier



de Chiyah à prédominance chiite et le quartier chrétien d'Ain Al-Rummaneh. Des mitrailleuses et des lance-roquettes ont été utilisés.

Les images de surveillance de l'une des entrées qui mènent à Ain Al-Rummaneh se sont vite répandues. Elles montraient des manifestants soumis à des

tirs délibérés lancés par des tireurs embusqués qui étaient sur les toits des immeubles résidentiels.

L'enregistrement a montré un membre de l'armée libanaise tirer sur une personne qui a insisté à contourner le point de contrôle militaire et à entrer à Ain Al-Rummaneh.

Le chaos a régné au moment où l'homme a été abattu. Les gens se sont mis à jeter des pierres et il y a eu un échange de tirs.

D'après le commandement militaire, «le soldat qui a ouvert le feu a été arrêté et est interrogé par le système judiciaire compétent.»

HAÏTI: Grève générale contre l'insécurité et l'emprise des gangs armés

Des associations professionnelles et des entreprises haïtiennes avaient lancé un appel à la grève générale ce lundi 18 octobre pour protester contre l'insécurité. Un mouvement largement suivi à Port-au-Prince. L'appel avait été émis avant l'enlèvement de 16 Américains et un Canadien samedi 16 octobre par un gang armé. Il n'y a toujours aucune nouvelle de ce groupe, qui s'était rendu dans un orphelinat dans l'une des régions les plus dangereuses du pays. Pas de transports en commun, écoles, commerces et bureaux gardant portes closes : l'appel à la grève générale et illimitée a été suivi ce lundi dans la capitale haïtienne, qui vit depuis des mois sous l'emprise des gangs.

À l'initiative du mouvement lancé au cours de la semaine dernière, le président de l'association des propriétaires et chauffeurs d'Haïti Méhu Changeux exige que l'État prenne ses responsabilités

Tunis en discussion avec Riyad et Abou Dhabi pour renflouer ses caisses

La Tunisie est en discussion avec les Emirats arabes unis et l'Arabie saoudite pour renflouer les caisses de l'Etat qui se tarissent sous l'impact d'une double crise économique et politique, selon un responsable de la Banque centrale, cité par des médias locaux. Dans des propos rapportés récemment par deux radios privées, Mosaïque FM et Shems FM --et confirmés lundi à l'AFP par un responsable de la Banque centrale de Tunisie sous couvert de l'anonymat--, Abdelkarim Lassoued, chargé des financements et paiements extérieurs au sein

de cette institution, a fait état de "discussions avancées avec l'Arabie saoudite et les Emirats pour renflouer les ressources de l'Etat".

M. Lassoued n'a pas précisé le montant de l'aide financière sur laquelle portent les discussions, ni sous quelle forme elle serait attribuée.

La crise économique tunisienne, caractérisée par une croissance en berne depuis 10 ans --de 0,6% par an en moyenne-- et une forte inflation de 6% par an, a été frappée de plein fouet par la pandémie de coronavirus qui a mis le pays à l'arrêt et l'a privé de cruciales recettes touristiques.



LÉGISLATIVES EN IRAK: Et maintenant, place aux négociations entre partis

Les élections législatives anticipées du 10 octobre en Irak ont renforcé l'assise parlementaire du leader chiite Moqtada Sadr et marqué un fort recul de ses adversaires du Hachd al-Chaabi, anciens paramilitaires pro-Iran désormais engagés en politique. Les résultats définitifs du scrutin, organisé pour apaiser la révolte née en 2019, ne seront pas publiés avant plusieurs semaines, le temps pour la commission électorale d'examiner les recours en appel des candidats.

Mais au vu des résultats préliminaires, aucun bloc n'a obtenu de mandat clair. Les nombreux partis vont se lancer dans de longues tractations pour former des coalitions et désigner un Premier ministre.

Quelles alliances?

Tout l'enjeu est de savoir de quel



côté les deux protagonistes --le courant sadriste et le Hachd al-Chaabi-- entendent faire pencher la balance.

Le chercheur Harith Hasan du Carnegie Middle East Center voit deux scénarios possibles.

Dans le premier cas, on assisterait à une "alliance chiite" entre Moqtada Sadr et le Hachd al-

Chaabi.

Cette option verrait Moqtada Sadr, fort de plus de 70 sièges sur les 329 que comptera le nouveau Parlement, "partager le pouvoir en acceptant un candidat de compromis au poste de Premier ministre et un accord sur certaines grandes lignes de réformes, dont l'avenir et la structure du Hachd

al-Chaabi", selon l'expert.

La vitrine politique du Hachd, l'Alliance de la conquête, a vu son nombre de sièges fondre de deux tiers.

Une source au sein de l'Alliance a indiqué à l'AFP que certains de ses dirigeants "ont suggéré à un représentant du courant sadriste de conclure une alliance" avec elle ainsi que d'autres entités chiites.

Un deuxième scénario verrait Moqtada Sadr s'allier avec le chef du Parti démocratique du Kurdistan Massoud Barzani, l'influent leader sunnite Mohammed al-Halboussi et d'autres.

Mais ce scénario n'est possible que si Moqtada Sadr "ne plie pas devant la pression" du Hachd al-Chaabi, souligne Harith Hasan.

Belmadi est concerné La FIFA se réunit avec les sélectionneurs



La FIFA a invité les entraîneurs des 211 équipes nationales masculines à une réunion sur leurs projets de Coupe du monde bisannuelle et le nouveau calendrier international des matches, a annoncé l'organisation ce lundi.

Les vidéoconférences pour les entraîneurs, dont notre sélectionneur à nous, Djamel Belmadi, auront lieu mardi et jeudi et seront dirigées par l'ancien entraîneur d'Arsenal, Arsène Wenger, responsable du développement mondial du football à la FIFA.

Les points à l'ordre du jour seront «la santé des joueurs, les périodes de matches internationaux, la fréquence de la Coupe du monde de la FIFA, entre autres», a précisé l'organe de gouvernance du football mondial dans un communiqué.

Rappelons que l'UEFA a juré de s'opposer aux projets de la FIFA et des sources ont déclaré vendredi à Reuters que les instances européennes refuseraient de participer à tout nouveau tournoi et

calendrier si les projets étaient adoptés lors d'un vote prévu en décembre.

«Le point de vue des sélectionneurs des équipes nationales masculines est très important», y affirme Arsène Wenger, directeur du développement du football mondial à la FIFA. «Nous n'avons pas souvent l'occasion de nous réunir pour échanger. Il faut donc saisir la chance de dialoguer lorsqu'elle se présente. C'est la meilleure façon pour nous de protéger la place qu'occupe le football dans le monde et de rendre notre sport vraiment mondial.»

L'ancien entraîneur d'Arsenal souhaite mettre en place une compétition de sélections chaque année, en alternant Coupe du monde et compétitions continentales, tout en regroupant les qualifications sur le seul mois d'octobre, ou deux mois en octobre et en mars. Un rapport complet doit être publié par la FIFA en novembre, avant un «sommet global» d'ici à la fin de l'année.

Mercato : Ferhat pourrait quitter Nîmes cet hiver



L'international algérien Zinedine Ferhat, dont le contrat avec le Nîmes Olympique, pensionnaire de Ligue 2 BKT, expire en juin prochain, pourrait être transféré dès cet hiver. C'est ce qu'affirme son directeur sportif, Reda Hammache.

Dans un entretien à Objectif Gard, le directeur sportif du Nîmes Olympique est revenu sur la situation de Zinedine Ferhat. L'ailier gauche, qui n'a disputé que quatre rencontres en Ligue 2 BKT cette saison, ne sera clairement pas retenu avec les Crocos, lui dont le contrat expire en juin prochain et qui est très affecté par son non-transfert de l'été dernier.

En effet, ciblé par Montpellier, Strasbourg et l'OM, Ferhat a connu, comme Farid Boulaya, un été décevant. Pire: alors que son coéquipier du FC Metz a pu retrouver des sensations en Ligue 1 Uber Eats, Ferhat, lui, a dû accompagner Nîmes en seconde division. Cette situation a durablement affecté l'international (13

sélections), au point de lui faire rater la majorité des rencontres de son club cette saison.

Pour Reda Hammache, directeur sportif de Nîmes, Ferhat se dirige vers un départ cet hiver et l'objectif n'est pas «d'obtenir une indemnité de départ» (comprendre par là qu'il partira libre, ou qu'un pourcentage à la revente sera inséré) : «Ferhat est impliqué et fait de nouveau partie du groupe à part entière. Pour lui, comme pour les autres, on est obligé d'ouvrir une oreille et d'avoir un œil sur les éventuels intérêts», faisant ainsi référence à la situation financière très compliquée du club du Gard.

Arrivé à Nîmes à l'été 2019 après trois saisons au Havre en Ligue 2, Zinedine Ferhat a marqué 9 buts et délivré 15 passes décisives en 65 matches (dont 59 en Ligue 1) depuis ses débuts avec les Crocos. En Équipe Nationale, la dernière sélection de Ferhat remonte au match amical disputé en juin dernier, à Blida, face à la Mauritanie.

JM Oran-2022 : « Le comité scientifique favorable au retour des supporters dans les stades »

Le Pr. Riyad Mehiaoui, membre du comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie de Covid-19, a déclaré lundi que son organisme est favorable au retour des supporters dans les stades, 19 mois après l'interdiction instaurée en raison de la pandémie de Covid-19 et à moins d'une semaine du coup d'envoi de la nouvelle saison footballistique 2021-2022.

«Le comité scientifique n'est pas contre l'idée de la réouverture des enceintes sportives aux supporters, d'autant que nous traversons une situation épidémiologique assez clémente. Seulement, nous devons rester vigilants et en même temps inciter la population d'aller se vacciner, car nous n'avons pas encore atteint l'immunité collective», a déclaré à l'APS le Pr. Mehiaoui. Interrogé dimanche par l'APS, le président par dérogation de la

Ligue de football professionnel (LFP), Abdelkrim Medouar, a déclaré que son instance n'avait encore reçu aucun document officiel concernant un éventuel retour des supporters dans les gradins.

«Chaque supporter doit se munir d'une carte de vaccination pour pouvoir entrer au stade. La réouverture des stades pour le public est du ressort exclusif des pouvoirs publics, seuls habilités à prendre une telle décision», a-t-il ajouté.

Avant d'enchaîner : «Nous avons entendu la récente déclaration du sélectionneur national Djamel Belmadi, à travers laquelle il souhaitait le retour des supporters en vue du match décisif face au Burkina Faso (le 14 novembre à Blida, ndlr).Maintenant si tout se passerait comme on le souhaite, avec un contrôle sanitaire strict, le Comité scientifique n'a aucune objection pour un retour



des supporters dans les stades, comme nous avons été favorables d'ailleurs à la réouverture de plusieurs espaces publics».

Le Pr. Riyad Mehiaoui a tenu à préciser qu'aucune décision «officielle» n'a encore été prise dans ce sens : «Il n'y a rien encore d'officiel. Je pense que la semaine prochaine, il y aura du nouveau. Les recommandations du Comité scientifique seront

prises en considération. Nous devons sensibiliser les gens pour aller se vacciner, une manière de se protéger soi-même et protéger son entourage».

Enfin, le Pr. Mehiaoui a tenu à mettre en exergue l'importance de la vaccination, pour pouvoir entrer dans un stade : «Ce sera difficile de faire respecter la distanciation sociale dans une enceinte sportive. Donc, la

vaccination est la seule solution pour un retour à la normale dans nos stades», a-t-il conclu.

En septembre dernier, le ministère de la Jeunesse et des sports (MJS) avait annoncé le retour du public aux stades et salles de sport, sur présentation du pass sanitaire, en vue de la nouvelle saison sportive 2021-2022.

«En rappel de la décision du Premier ministre du 13 septembre relative à l'allègement du protocole sanitaire et dans le cadre de la reprise des activités sportives et de jeunesse, il a été décidé la réouverture des infrastructures sportives, publiques et privées, ainsi que la reprise des activités et compétitions dans toutes les disciplines, sous condition du strict respect du protocole sanitaire tel que préconisé par les autorités publiques pour faire face à la propagation de la pandémie du Coronavirus», avait indiqué un communiqué du MJS.

Un contrat anti-PSG pour Theo Hernandez ?

Theo Hernandez est en bonne voie pour prolonger son contrat avec l'AC Milan. Le latéral français devrait récupérer un joli salaire, et s'éloignerait ainsi logiquement du Paris Saint-Germain.

L'AC Milan veut blinder Theo Hernandez ! Le club italien travaille actuellement pour prolonger le contrat du latéral gauche français. Il n'y a pas forcément urgence, puisque le joueur est actuellement engagé jusqu'en 2024. Mais il s'agit de récompenser un élément qui brille par ses performances... et de repousser la concurrence.

Joueur majeur de l'équipe de Stefano Pioli depuis la saison passée, Theo Hernandez a encore fait grimper sa cote en effectuant

des débuts remarquables en équipe de France, avec notamment un but décisif en Ligue des nations. Selon Tuttomercatoweb, il pourrait tripler son salaire, lui qui gagne actuellement environ 1,5 million d'euros par saison.

La presse italienne y voit ainsi le moyen de calmer les ardeurs du Paris Saint-Germain, qui s'était intéressé à la situation de Theo Hernandez en songeant en faire le pendant sur l'aile gauche d'Achraf Hakimi. Le PSG a toutefois recruté un latéral d'avenir en toute fin de mercato avec Nuno Mendes, arrivé dans le cadre d'un prêt avec une option d'achat estimée à 40 millions d'euros. De quoi refermer la piste Theo Hernandez ?



Dani Alves de retour à Barcelone ? La réponse sèche de Koeman

Interrogé sur un éventuel retour au club de Dani Alves, l'entraîneur du Barça a répondu sèchement, affirmant ne pas être au courant d'un tel dossier.

Ronald Koeman a cherché à éloigner le FC Barcelone des rumeurs suggérant que Dani Alves pourrait prochainement faire son retour au Camp Nou, le Néerlandais affirmant qu'aucune discussion concernant un accord n'a eu lieu. Le légendaire latéral droit brésilien a offert ses services aux géants de la Liga après avoir été libéré par son club de Sao Paulo, et le joueur



de 38 ans a déclaré à Sport : «Si le Barça pense avoir besoin de moi, il le fera. Si le Barça pense avoir besoin de moi, il n'a qu'à

m'appeler».

Alves a déjà passé huit ans en Catalogne entre 2008 et 2016, faisant 391 apparitions tout en aidant le Barça à remporter

14 trophées nationaux, trois couronnes en Ligue des champions, trois Supercoups de l'UEFA et trois Coupes du monde des clubs. Koeman, lui, n'est pas au courant de plans pour re-signer le vétéran sud-américain.

«Personne du club ne m'a parlé de cette possibilité»

Il a déclaré aux journalistes lorsqu'il a été interrogé sur Alves : «Je ne sais rien de cette question. Personne du club ne m'a parlé de cette possibilité et je n'aime pas répondre». Si Alves n'est pas sur le radar pour l'instant, Barcelone est convaincu qu'Ansu Fati suivra bientôt l'exemple de son

compatriote Pedri en signant un nouveau contrat.

Interrogé sur l'état d'avancement de ces discussions, Koeman a déclaré : «Il est vrai qu'elles sont proches. C'est une nouvelle très importante. C'est un jeune joueur qui a beaucoup de qualités. Il est l'un de ceux qui devraient marquer l'avenir de ce club». Pour rappel, le Barça, attaché à sa jeune pépite, a lié Pedri à un contrat jusqu'en 2026 qui comprend une clause libératoire d'un milliard d'euros, et l'on s'attend à ce que la sensation de 18 ans Ansu Fati fasse donc de même dans les prochains jours.

Les 4 premières victimes du dégraissage massif de Newcastle sont connues

Depuis l'arrivée aux manettes du PIF, Newcastle anime les gazettes des transferts en Europe. Dans le sens des arrivées surtout. Mais pour faire de la place à tout ce beau monde, les Magpies devront d'abord se séparer de leurs indésirables. Quatre éléments sont déjà dans le viseur. L'arrivée annoncée de stars du côté de Newcastle, fort des nouveaux deniers de ses investisseurs saoudiens (le PIF, fonds d'investissement public saoudien, possède désormais 80% du club), ne fait pas que des heureux. Si Allan Saint-Maximin ou Callum Wilson n'ont pas vraiment de soucis à se faire, plusieurs joueurs s'attendent en effet à être poussés vers la sortie voire sacrifiés pour faire place nette aux recrues souhaitées. Un

dégraissage massif commence sérieusement à se dessiner.

Le Sun croit ainsi savoir que quatre joueurs sont d'ores et déjà invités à plier bagage le plus rapidement possible. Exclu face à Tottenham (2-3, 8e journée de Premier League), pour la première sortie des Toons nouvelle version, Jonjo Shelvey (29 ans) est ainsi clairement poussé dehors. Le milieu de terrain, qui «n'a plus montré grand-chose depuis bien longtemps», n'entre plus dans les plans des Magpies, et ce, malgré une expérience riche (6 sélections avec l'Angleterre, un passage à Liverpool) et un contrat courant jusqu'en juin 2023.

Joelinton, flop à oublier

Jamaal Lascelles (27 ans) est lui aussi sur la sellette. Le défenseur central, arrivé au club en 2014 et sous contrat jusqu'en juin 2024,



ne convainc pas forcément les nouveaux décideurs. Il pourrait payer son rôle de capitaine de Steve Bruce, le manager à l'avenir plus qu'incertain, mais aussi sa dernière sortie de piste.

Toujours lors du match contre les Spurs, ce dernier en est venu aux mains avec son partenaire Isaac Hayden (26 ans) dans le vestiaire à en croire les révélations du Daily Mail. Une altercation qui

ne devrait pas arranger son cas...

Arrivé en 2016 en provenance de Bournemouth, Matt Ritchie (32 ans) sera lui aussi concerné par le plan de départs de la nouvelle direction. Le gaucher international écossais (16 capes, 3 réalisations) a rendu de fiers services, mais, à un an et demi de la fin de son bail (juin 2023), il semble avoir fait son temps. Le bilan de Joelinton (25 ans) - 6 buts en 77 matches depuis son arrivée - ne devrait pas lui permettre d'obtenir un sursis, même si son bail s'étend jusqu'en juin 2025. Le Brésilien, recruté à Hoffenheim en 2019 pour près de 45 M€, reste sans doute comme un flop dans l'histoire du club, lui qui est d'ailleurs surnommé «le nouveau Guivarch». Une page se tourne.



MacBook Pro, AirPods, HomePod:

Apple présente ses nouveaux produits de fin d'année

De nouveaux écouteurs, de nouvelles enceintes, un nouvel abonnement musical, des puces toujours plus performantes et un nouveau MacBook, Apple a effectué ses dernières annonces de l'année 2021, lundi le 18 octobre. Ce qu'il faut en retenir...

Des AirPods avec le son Dolby Atmos

Tout pour la musique ! Le fabricant a d'abord dévoilé ses nouveaux AirPods. Il s'agit de la troisième génération des écouteurs 100 % sans fil de la marque à la pomme qui ont révolutionné l'industrie de l'audio : pas un fabricant de produits électroniques ou de smartphones qui ne leur ait embrayé le pas.

Vendus 199 euros, les nouveaux AirPods changent de design. Intra-auriculaires (ils s'enfoncent dans l'entrée de l'oreille), ils prennent désormais en compte le son de qualité « Audio Spatial » (Dolby Atmos), avec des effets sonores plus enveloppants. Depuis quelques mois, Apple propose de plus en plus de titres remasterisés en Audio Spatial sur sa plateforme Apple Music (ex-iTunes). Les nouveaux écouteurs devraient participer au développement de l'écosystème de la marque.

Résistant à l'eau et la transpiration, les AirPods cru 2021 ne proposeront pas de

système de réduction de bruit (une fonction réservée aux AirPods Pro), mais disposeront d'un égaliseur adaptatif, qui, comme son nom l'indique, adaptera la restitution audio à la nature du titre écoute. Leur autonomie : 6 heures sur une charge et jusqu'à 30 heures avec leur boîtier de rangement. A noter que les AirPods de seconde génération restent dans la gamme (149 euros), ainsi que les AirPods Pro (279 euros).

Plus de couleurs pour les HomePod mini

Pour poursuivre sa partition musicale, Apple a également dévoilé trois nouvelles enceintes HomePod mini. On espérait un peu plus que de nouvelles couleurs (jaune, orange et bleu désormais, en plus du blanc et noir) pour monter le son du côté des enceintes de la marque à la pomme.

En attendant un nouveau design ou des enceintes plus volumineuses, reste de beaux cadeaux de Noël en perspective... à 99 euros l'unité.

Music Voice : le streaming musical uniquement à la voix Pour conclure fortissimo sur la musique, Apple a également annoncé Music Voice. Kézako? Une nouvelle formule d'abonnement low-cost à sa plateforme de streaming musical Apple Music. L'étrange



idée du constructeur est ici de ne proposer qu'un abonnement avec commande vocale, comme Amazon le fait avec Amazon Music's Echo.

L'utilisateur n'aura d'autre interface pour choisir sa musique (avec d'innombrables nouvelles playlists) que sa voix. SIRI, l'assistant personnel, se chargera de jouer les DJ. On attend de voir... ce que l'on va entendre.

Reste un petit prix : 4,99 euros l'abonnement mensuel. De quoi attirer dans les filets de la marque à la pomme une clientèle jeune qui devra cependant être équipée d'un terminal Apple (iPhone, iPad...) pour en profiter. Beau cheval de Troie !

MacBook Pro : la « bête » de puissance

Mais pour compléter la hotte du père Noël, Tim Cook, le PDG d'Apple jouait son grand opéra, en annonçant le nouveau MacBook Pro. Abreuvant les auditeurs de termes techniques, les équipes d'Apple se sont succédé pour vanter les mérites

des deux nouvelles puces maison, nommées M1Pro et M1 Max.

La première affiche 33,7 milliards de transistors, soit deux fois plus que la puce M1; la seconde 1,7 fois plus que la M1Pro. « Elles changent tout », promet Apple qui en a profité pour dévoiler son nouvel ordinateur MacBook Pro qui les intégrera.

Deux modèles seront proposés, en 14 et 16 pouces, s'adressant prioritairement aux professionnels, compte tenu des performances exceptionnelles annoncées et qui feront d'eux, toujours selon Apple, les « meilleurs ordinateurs portables du monde ». On imagine que les créateurs, musiciens, vidéastes et graphistes, salivent déjà.

Qui plus est, les nouveaux MacBook Pro seront équipés d'écran mini LED, avec une luminosité dopée (jusqu'à 16.000 nits). Ils disposeront d'une caméra Full HD (soit deux fois plus que sur le MacBook Pro de 13 pouces), mais aussi d'un système son entièrement revu avec six haut-parleurs : deux tweeters et quatre woofers. Leur autonomie pourra atteindre 21 heures, soit 7 heures de plus que l'actuel MacBook Pro! L'ensemble des nouveautés Apple sera disponible dès la semaine du 25 octobre.

En Bref...



De nos jours, avec la multiplicité des sites Internet, applications et autres services en ligne, il devient difficile de ne pas avoir sa boîte mail surchargée de courriers électroniques. La majorité des services demande aux utilisateurs de se connecter et de valider un mail pour vérifier l'authenticité de l'adresse fournie. Si cette demande peut partir d'une intention louable, elle est malheureusement trop souvent associée à l'envoi de spam.

Afin d'apporter une solution à ce problème, la société IPassword, qui propose des services de gestionnaire de mot de passe, a décidé de collaborer avec le service de messagerie Fastmail afin de proposer un service de générateur d'adresse mail aléatoire, à la manière de ce que propose Apple avec son service « Masquer mon adresse e-mail ».

Anonymat et sécurité Concrètement, le logiciel vous permet de créer des adresses mail uniques et aléatoires et de les lier à des mots de passe spécifiques pour accéder à des sites et services. Cela permet de ne plus devoir divulguer son adresse personnelle et son identité lors d'une inscription et ainsi préserver son anonymat en évitant de voir sa messagerie privée remplie de messages non désirés. Un autre avantage concerne la sécurité. Un grand nombre de piratages commencent par des mails de phishing. Ne pas les recevoir sur sa boîte mail et ne pas les voir, permet d'éviter de cliquer par erreur dessus.

Tous les mails reçus sur ces adresses masquées sont centralisés dans une boîte de réception. Vous ne perdrez donc pas l'accès à votre compte si vous avez besoin d'accéder à ses adresses.

Pourquoi « Batman » ou « Superman » font de très mauvais mots de passe

Superman, Batman ou encore Spiderman... si vous avez déjà utilisé un de ces super-héros dans un de vos mots de passe, vous devez savoir que vous êtes super-mal protégé. En effet, la fondation Mozilla a dévoilé que les super-héros étaient bien trop utilisés dans les mots de passe. Pour établir ces résultats, la fondation s'est basée sur les données récoltées par le site haveibeenpwned.com, un site qui répertorie les brèches de sécurité et qui permet aux internautes de savoir si leurs données personnelles ont été compromises.

Superman a ainsi été repéré près de 368.397 fois dans ces mots de passe compromis.



Batman le suit avec 226.327 apparitions et Spiderman avec 160.030 occurrences. Wolverine, Daredevil, Ironman ou encore Black Panther apparaissent également un grand nombre de fois.

Et si vous pensiez qu'utiliser le véritable nom des super-héros était une meilleure idée, vous risquez fort de déchanter. James Howlett (Wolverine), Clark Kent (Superman), Bruce Wayne (Batman) ou encore

Peter Parker (Spiderman) sont également très utilisés et représentent donc une protection particulièrement fragile.

« Un mot de passe est comme une clé de maison, avertit Mozilla. Dans le monde en ligne, le mot de passe protège les informations personnelles de votre maison, il est donc important de s'assurer qu'il est fort. »

L'utilisation de mots de passe trop simples permet aux cybercriminels de les deviner plus facilement. Dans le classement des mots de passe les plus utilisés au monde, figure l'intemporel « 123456 », suivi de « 123456789 », « qwerty » et évidemment «

password ». Si on tient à conserver ses données, il est donc important d'utiliser des mots de passe plus longs et complexes, comprenant des chiffres et des caractères spéciaux. S'ils sont plus complexes à retenir ou à écrire, ils garantissent toutefois la sécurité de vos données.

Une des méthodes recommandées pour la création de mots de passe compliqués est par exemple l'utilisation de « phrase de passe », comme la phrase : « Je n'utilise pas de super-héros comme mot de passe » qui devient en utilisant la première lettre de chaque mot : « Jnupdshcmdp ». Un mot de passe infiniment plus solide que « Spiderman ».



Comment différents types d'activité physique affectent la forme cardiorespiratoire

Une étude montre que de simples changements consistant à limiter le temps passé assis, marcher plus au quotidien ou pratiquer une activité physique modérée à vigoureuse se traduisent par de véritables améliorations dans la capacité d'exercice d'un point de vue cardiorespiratoire. Il est désormais établi que l'exercice physique est bon pour la santé puisque être en forme peut réduire, notamment, le risque de maladie cardiaque, comme l'infarctus du myocarde et l'accident vasculaire cérébral, et même aider à vivre plus longtemps. Mais quelle quantité et quel type d'activité physique déterminent une bonne forme physique chez une personne ? Une étude menée par des chercheurs du Massachusetts General Hospital et de l'Université de Boston publiée dans l'European Heart Journal fournit quelques détails à ce sujet. L'étude a porté sur la forme cardiorespiratoire, soit la capacité du cœur et des poumons à fournir de l'oxygène aux muscles pendant l'activité

physique. Ce type de forme physique a été évalué chez 2 070 participants d'une étude de longue durée conçue pour identifier les facteurs qui contribuent aux maladies cardiovasculaires. Les participants ont subi des tests de paramètres physiologiques pendant leur pratique physique et ont porté des trackers d'activité pendant une semaine à un moment donné, puis à nouveau près de huit ans plus tard. Les chercheurs ont découvert que les personnes qui ont augmenté le nombre de pas par jour, ont pratiqué une plus grande quantité d'activité physique modérée à vigoureuse ou ont réduit leur temps de sédentarité entre les deux examens ont montré des améliorations en termes de condition cardiorespiratoire.

Une consommation maximale d'oxygène ou VO₂max améliorée

Et ce tout au long des séances d'exercice, de l'échauffement à l'exercice en lui-même jusqu'à la récupération. Ainsi, pour chaque minute d'augmentation de l'activité physique moyenne

modérée à vigoureuse, plus de 3 minutes de marche à cadence intermédiaire ou 14,6 minutes de temps sédentaire en moins sont nécessaires pour des changements équivalents de la condition physique. De plus, augmenter l'activité physique modérée à vigoureuse de 17 minutes par jour, faire 4 312 pas de plus par jour (environ 54 minutes à 80 pas par minute) ou réduire de 249 minutes par jour son temps sédentaire entre les deux examens correspondait à une bien meilleure VO₂max (ou consommation maximale d'oxygène).

Le pic de VO₂ est utilisé comme un indicateur pour évaluer la capacité physique d'une personne. L'étude montre également que les participants avec un nombre de pas supérieur à la moyenne ou supérieur à la quantité moyenne d'activité physique modérée à vigoureuse parmi les participants à l'étude avaient également des valeurs de VO₂ maximales supérieures à la moyenne, peu importe le temps de sédentarité pendant la journée. « Nous voulions comprendre



les effets de l'évolution de l'activité sédentaire, de l'activité physique de faible niveau et modérée à vigoureuse sur plusieurs domaines de la capacité d'exercice telle que mesurée par des tests d'effort cardiopulmonaire. », notent les chercheurs.

Ces derniers ajoutent : « la conclusion la plus surprenante est que les personnes ayant un nombre de pas par jour plus élevé que la moyenne ou une activité physique modérée à vigoureuse avaient des niveaux de forme physique supérieurs à la moyenne, quel que soit

le temps passé sédentaire. Cela indique qu'une grande partie de l'effet négatif de la sédentarité sur la condition physique peut être compensée par des niveaux d'activité et d'exercice plus élevés. » Ces conclusions confirment le fait que l'activité physique régulière permet d'améliorer la santé cardiometabolique, mais surtout qu'elle est la pierre angulaire de la prévention des maladies cardiovasculaires et qu'à l'inverse, la sédentarité y participe.

BRONCHIOLITE :

Identification d'un mécanisme qui facilite la dissémination des cellules cancéreuses

La bronchiolite est une infection virale très fréquente chez le nourrisson. Pour certains d'entre eux, l'infection peut être grave. Du fait des gestes barrières, le virus de la bronchiolite a très peu circulé durant l'hiver 2020-2021. Le Conseil scientifique prédit une épidémie de grande ampleur pour l'hiver 2022 et potentiellement une pression sur le système hospitalier. Tous les parents d'enfants qui ont eu une bronchiolite s'en souviennent : la respiration est bruyante, difficile et sifflante. Si les symptômes sont très impressionnants pour les parents, la bronchiolite est une maladie bénigne la plupart du temps. L'infection est généralement asymptomatique chez l'adulte. En France, la bronchiolite concerne 30 % des enfants de moins de deux ans. Pour 1 % d'entre eux, elle va nécessiter une hospitalisation de plusieurs jours ou semaines. Les enfants de moins de 6 mois ou les bébés prématurés, particulièrement fragiles, sont les plus à risque



de faire une forme sévère de la maladie.

Le virus respiratoire syncytial (VRS) est responsable de la maladie. Très contagieuse, elle se transmet par la salive, les éternuements ou bien les mains. Durant l'hiver 2020-2021, avec le port du masque et le lavage des mains réguliers, le virus de la bronchiolite a très peu circulé. Le nombre de passages aux urgences pour bronchiolite a été divisé par deux. Les enfants nés après mars 2020 ont peu ou pas été en contact

avec le virus et ne sont donc pas immunisés. Il n'existe à ce jour, ni vaccin ni traitement contre le virus de la bronchiolite.

Une épidémie plus intense et plus tardive dans l'hiver

L'épidémie de bronchiolite démarre en général début novembre, avec un pic fin décembre, et se termine à la fin de l'hiver, fin mars. Dans l'hémisphère sud, il a été observé que l'épidémie de bronchiolite a été plus intense et décalée dans le temps. En France, il se pourrait donc que l'épidémie soit décalée

au mois de janvier 2022.

Le Conseil scientifique alerte sur la possibilité d'une épidémie de grande ampleur pour l'hiver 2022

Le Conseil scientifique alerte sur la possibilité d'une épidémie de grande ampleur pour l'hiver 2022, qui pourrait entraîner une nouvelle pression sur le système hospitalier, dans les services de pédiatrie. De plus, les services pédiatriques accueillent actuellement un nombre élevé d'enfants relevant de soins de psychiatrie, faute de place disponible dans les services adaptés.

Comment protéger mon enfant ?

Des gestes simples peuvent permettre d'éviter une bronchiolite chez un nourrisson. Ce sont les gestes barrières que nous appliquons depuis le début de la pandémie de Covid-19 !

Lors de la phase épidémique, et en particulier avec les enfants de moins de 6 mois, il faut prendre certaines précautions :

- se laver régulièrement les mains ;
- éviter le contact

entre l'enfant et des personnes enrhumées ;

- ne pas échanger d'objets entre enfants : tétines, doudous, jouets ;

- bien aérer la chambre de l'enfant ;

- éviter les lieux bondés : centres commerciaux, transports en commun...

En cas de rhume ou de potentielle bronchiolite, les lavages de nez plusieurs fois par jour sont efficaces et soulagent l'enfant. En cas de fièvre, vous pouvez administrer du paracétamol. Surélever le haut du corps de l'enfant lorsqu'il est allongé peut aussi l'aider à mieux respirer.

Certains signes doivent alerter et vous amener à consulter :

- une respiration très rapide ou très bruyante ;
- un enfant très agité ;
- un enfant somnolent, qui ne réagit plus ;
- des prises alimentaires difficiles sur plusieurs repas consécutifs.



Ventre plat :

Que faut-il manger pour dégonfler vite ? Nos menus adaptés

Un petit ventre rond traduit une prise de poids localisée ou des troubles digestifs. On peut le gommer en misant sur des aliments anti gonflette.

Pour gommer un petit ventre rond, inutile d'entamer un régime draconien avant l'été, au risque de perdre ses muscles et ses jolies formes féminines. En complément d'exercices ciblés quotidiens, il faut revoir son alimentation : éliminer les sucres rapides (bonbons, viennoiseries...) et les grignotages entre les repas, booster les légumes riches en fibres douces, en prébiotiques.... Voici trois menus dont vous pouvez vous inspirer selon votre problématique.

Constipation : soignez votre microbiote

Mon menu bon transit : endives vinaigrette avec 1 cuil. à soupe d'huile d'olive +



pâtes semi-complètes (150 g cuites) à la bolognaise (100g de viande hachée, 1 cuil. à café d'huile d'olive, coulis de tomate) + 1 yaourt au bifidus + compote de poire/pruneaux (100 g) = 685kcal.

Pourquoi c'est bon : les pâtes semi-complètes et la poire sont riches en fibres insolubles qui sont les plus efficaces pour lutter contre la constipation. Les endives apportent des sucres prébiotiques qui améliorent

le transit via leur impact sur l'équilibre du microbiote. Consommer chaque jour un lait fermenté au bifidus donne un coup de pouce. Source de sorbitol, le pruneau a un effet laxatif.

Ventre plat : 5 postures de yoga vraiment efficaces

Ventre plat : 5 postures de yoga vraiment efficaces

Ballonnée après le repas ? Boostez les fibres

Mon menu anti gonflette : Betterave vinaigrette avec 1 cuil. à soupe d'huile de noix + pavé de saumon papillote (120 g) et fondue de poireau (1 cuil. à café d'huile d'olive) + 2 pommes de terre vapeur (150 g) + 1 yaourt + 1 orange = 670kcal.

Pourquoi c'est bon : pour prévenir les ballonnements, il faut agir sur leurs différentes causes. La betterave, le blanc de poireau et la pomme de terre contiennent des fibres douces (pectine), qui évitent la constipation, sans irriter. L'huile de noix et le saumon apportent des oméga 3, bons contre le stress. Grâce à ses ferments, le yaourt est digeste. Dénuée de Fodmaps (sucres fermentés dans le côlon), l'orange est bien tolérée en cas d'intestin irritable.

Stockage au niveau du ventre : limitez les sucres

Mon menu ventre plat : blanc de poulet rôti (120 g) + fèves (150 g), carottes et fleurettes de chou-fleur vapeur avec 1 cuil. à soupe d'huile de noix + 1 dessert au soja nature + fraises (150 g) au citron et basilic = 540 kcal.

Pourquoi c'est bon : on opte pour des menus à faible IG (qui n'élèvent pas trop le taux de sucre sanguin) de façon à limiter la sécrétion d'insuline, qui favorise le stockage autour du ventre. On limite les sucres (la fraise n'en apporte que 6%), on booste les fibres (fèves, légumes, fraises) et les protéines (poulet, fèves, dessert au soja). L'apport en protéines élevé (45 g) améliore aussi la satiété et prévient le grignotage. On modère l'apport calorique en limitant les graisses (viande maigre, cuisson sans MG).

Peut-on utiliser de l'eau salée pour lutter contre l'acné ?

Et si un simple pshiiit d'eau salée pouvait avoir les mêmes effets que certains cosmétiques ? C'est en tout cas ce que nous promet cette nouvelle tendance TikTok qui semble proposer une solution radicale contre l'acné. On vous en dit plus.

C'est en postant une vidéo sur son compte TikTok que @leacrylics a créé un véritable buzz sur le web. Avec 1,1 million de likes et 4,5 millions de vues, sa technique contre l'acné connaît un véritable succès. On fait le point ?

Comment utiliser l'eau salée contre l'acné ?

La jeune femme explique sur sa vidéo avoir remarqué que sa peau devenait plus nette après avoir fait trempette à la mer, au retour de ses vacances. Bonne nouvelle : pas besoin d'habiter les pieds dans l'eau pour adopter cette technique ! Celle qui dit se battre depuis ses 11 ans contre l'acné a donc décidé d'acheter du sel de mer véritable sur internet pour tester



quelque chose. Son mélange ? Une cuillère à café de sel de mer avec une demi-tasse d'eau tiède, vaporisée sur son visage tous les soirs. Une potion magique pour la tiktokeuse qui explique n'avoir aucune éruption de bouton, même à l'approche des règles !

On valide ou pas ?

S'il n'est pas rare que certains centres de thalassothérapie proposent des soins à l'eau de mer pour lutter contre l'acné, il faut savoir que son utilisation doit être rigoureusement dosée.

En effet, l'eau de mer, très forte en magnésium, en calcium, en potassium et en...

sel, offre effectivement des propriétés cicatrisantes, hydratantes et apaisantes. Cependant, il ne faut pas confondre sels de mer et eau de mer ! Le sel peut en effet extraire le sébum de la peau et assécher les boutons, mais l'eau provenant directement de la mer et l'eau mélangée avec du sel de mer sont deux choses totalement différentes. Le mélange eau et sel de mer peut aider en cas de rougeurs légères et d'inflammations, mais son utilisation excessive et non contrôlée pourrait provoquer de l'hyperpigmentation et des cicatrices.

Si certains experts sont d'accord pour admettre que cette technique fonctionne sur le court terme, il ne faut pas s'en servir comme un traitement quotidien. Aucune étude permet d'affirmer l'efficacité et le non-risque de cette astuce beauté, donc mieux vaut rester sur ses gardes !

Astuce Beauté



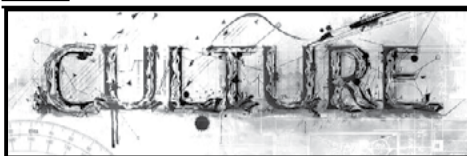
Comme toutes les femmes, Meghan Markle a quelques fois des petites imperfections sur le visage. Découvrez son astuce miracle pour les faire disparaître ultra-rapidement.

Meghan Markle affiche toujours un teint frais et éclatant en toutes circonstances. Il faut dire que la duchesse est conseillée par l'experte en soins du visage Sarah Chapman, qui sait parfaitement comment sublimer sa peau mais aussi comment venir à bout de la moindre imperfection.

Dans une interview accordée au magazine Glamour

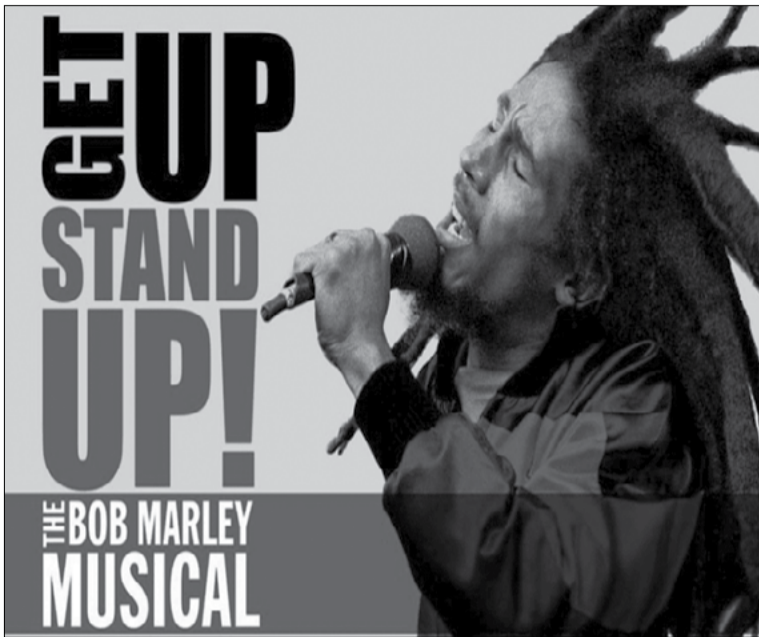
britannique, la conseillère beauté de Meghan Markle a révélé l'astuce anti-boutons qui fonctionne le mieux sur la peau de la duchesse : « Les patches à l'acide salicylique sont parfaits pour apaiser une inflammation mais aussi pour resserrer les pores de la peau. Ils permettent aussi de calmer les rougeurs ».

Dans cette même interview, Sarah Chapman conseille également de ne pas toucher ni percer une imperfection, même si cette dernière est très inflammée : « Cela peut causer des dommages irréversibles, encore plus visibles que l'imperfection elle-même ! ».



Londres

Bob Marley à l'honneur dans une comédie musicale



Dénicher les nouveaux talents parmi les jeunes réalisateurs d'Afrique subsaharienne, financer leurs projets et leur permettre de les diffuser sur Netflix en 2022, c'est le pari du partenariat entre la plateforme de streaming et l'Unesco. Un concours de court-métrage ouvert aux réalisateurs vivant sur le continent a été lancé jeudi 14 octobre le thème des contes populaires d'Afrique réinventés.

Nombre de réalisateurs émergents ont des difficultés à trouver des financements et une visibilité qui leur permettraient

de faire valoir leurs talents et de développer leurs carrières créatives. Ce concours vise à s'attaquer à ce problème et à permettre aux auteurs africains de montrer leur travail à un public à travers le monde.

«L'idée, c'est de trouver de grands talents et de grands contes populaires qui ont une part très importante dans notre patrimoine et de notre culture en Afrique où les contes populaires ont été en quelque sorte transmis depuis de nombreuses années, donc nous recherchons les talents qui peuvent effectivement réinventer

certaines contes populaires vraiment puissants de tout le continent» explique Nigérian Ben Amadasun, responsable Afrique des contenus originaux et acquisitions de la plateforme américaine de vidéo à la demande.

Les six gagnants de ce concours recevront 25.000 dollars à titre personnel et bénéficieront d'une formation et d'un encadrement par des professionnels de l'industrie et de 75.000 dollars pour créer, filmer et produire leurs courts-métrages qui seront diffusés sur Netflix en 2022.

Art africain :

Vie, mort et résurrection d'un masque bamiléké



La restauration de cet objet rituel provenant du Cameroun a été confiée à Naomi Kuperholc-Duruel, une jeune étudiante de l'Institut national du patrimoine. Un travail qui nécessite, au-delà de la technique, de se plonger dans l'histoire de l'œuvre et d'en retracer le parcours migratoire. Il avait été créé pour danser, mais depuis de nombreuses années, il dormait dans les réserves du musée du quai Branly sous le numéro de matricule 73.1980.7.2. Une rangée de chiffres austères qui ne disent pas grand chose de ce masque tso bamiléké en tissus et végétaux, décoré de perles et représentant un homme-éléphant. Dans son malheur, cet objet culturel multicolore et anthropomorphe a croisé la route d'une jeune étudiante de l'Institut national du patrimoine (INP), Naomi Kuperholc-Duruel. Dans le cadre de la préparation de son diplôme de restauratrice du patrimoine, cette dernière a choisi de se pencher sur son sort et de lui redonner, dans la mesure du possible, une nouvelle vie.

Restaurateur, ce chirurgien de l'art

Dans l'introduction du mémoire de plus de 200 pages qu'elle lui consacre, elle écrit ainsi : « Le choix de cet artefact comme sujet de mémoire est aussi motivé par l'envie de continuer l'apprentissage de la conservation-restauration d'objets ethnographiques, que nous avons commencé au cours de nos études et de nos stages. Cela me conforte quant à l'importance de la pluridisciplinarité de notre métier, et me permet d'aborder des notions culturelles et matérielles très souvent éloignées de notre société. » Le débat nécessaire sur la restitution des œuvres d'art pillées pendant la colonisation a occulté nombre d'autres questionnements liés à la mémoire : comment conserve-t-on ? Comment restaure-t-on ? Comment entretient-t-on ?

En France, l'Institut national du patrimoine forme une vingtaine de jeunes au métier de restaurateur, après un concours exigeant (environ 300 candidats par an) et cinq années d'études. Accompagnés par des professionnels, bénéficiant des 45 000 m2 d'ateliers installés

à Aubervilliers (banlieue parisienne), ils peuvent se spécialiser dans les différentes disciplines artistiques et devenir, en quelque sorte, des chirurgiens de l'art luttant contre les ravages du temps. « Le restaurateur n'est pas un artiste, précise Marie-Christine Vigutto, chargée de communication à l'INP, il se place derrière l'artiste et va soigner son œuvre avec beaucoup de précaution pour la ramener à quelque chose de visible, au plus près de son aspect originel. »

LA RESTAURATION D'OBJETS

Spécialisée dans le textile et intéressée par les œuvres composites complexes, Naomi Kuperholc-Duruel a été orientée vers ce masque de danse tso par le musée du quai Branly – Jacques Chirac lui-même. « Nous avons trois masques éléphants, dont un en très mauvais état, confie Héléne Joubert, responsable de l'unité patrimoniale Afrique. Nous n'avons pas de restaurateurs pour chaque spécialité, c'est pour cela que nous sommes en contact avec des restaurateurs indépendants et des étudiants de l'INP. Mais bien entendu, il faut que ce soit une œuvre intéressante à restaurer pour eux. » Naomi Kuperholc-Duruel a eu un véritable « coup de cœur » quand elle l'a découvert pour la première fois. « Il vaut mieux on va travailler, parce que l'on va passer beaucoup, beaucoup de temps avec elle », explique-t-elle en souriant, dans les ateliers

d'Aubervilliers où elle officie. Face à elle, allongé sur une table comme sur un lit d'hôpital, posé sur des coussins spécialement conçus pour lui, le masque éléphant s'apprête à sortir de convalescence. Les images affichées au mur permettent de prendre conscience du travail accompli : la coiffe a repris sa forme initiale, des trous ont été réparés, des sutures grossières ont été remplacées par des réparations plus discrètes... Mais pour l'œil du profane, bien des interventions demeurent invisibles : le travail de restaurateur passe par une multitude d'étapes, longues et minutieuses. Le sommaire du mémoire rédigé par l'étudiante le montre bien, il faut identifier l'œuvre, la replacer dans son contexte historique, sociologique et géographique, la comparer avec d'autres créations du même genre, comprendre son utilisation et la manière dont elle a été réalisée, analyser en détail les matériaux qui la constituent, lister l'ensemble des altérations, déterminer la manière dont chacune d'elle sera traitée ou pas. Une fois l'ensemble des interventions décidées, il faudra se muer en artisan patient capable de recoudre, dépoussiérer, fixer, teindre, consolider, remplacer, sans jamais dénaturer le propos d'un créateur mort depuis des années. Un travail minutieux exigeant patience, précision, détermination et surtout, modestie.

Itinéraire d'une œuvre

C'est ainsi que Naomi Kuperholc-Duruel a retracé l'itinéraire du masque 73.1980.7.2 depuis les Grassfields du Cameroun jusqu'aux caves du musée du quai Branly. Elle a dû pour cela s'immerger dans les traditions bamilékes. Elle explique : « Le masque 73.1980.7.2 fait partie de la catégorie des masques cagoules, costume des initiés mkem [sociétés secrètes, NDLR]. Ils sont composés de textile sur lesquels sont cousus des matériaux divers (corne, pelage, cheveux humains, coquillages, perles, plumes) afin de former le décor. Les deux masques cagoules les plus connus sont les masques éléphants et les masques yegué. Ces objets sont produits par des gueva [créateurs] spécialisés parmi les plus importants dans leur catégorie car la production de masques rituels est un acte essentiel pour la transmission de la tradition. Ils véhiculent les valeurs magico-religieuses et la conscience collective des Bamilékes. [...] Les masques que portent les membres des mkem prennent des formes spécifiques qui illustrent la vie de leur porteur. C'est pour cela que la plupart du temps, ils ont soit la forme soit les attributs d'un animal, très souvent le pi [double animal] du détenteur, puissant de préférence, car synonyme de force, de pouvoir et de courage. »



Goldorak :

Héros éternel ou doudou pour boomers ?

La légendaire série animée reprend vie dans une magnifique bande dessinée signée par cinq Français. Mais à qui parle encore le robot géant ?

Le 17 décembre 2020, Le Point Pop avait annoncé l'arrivée inattendue (et en grande pompe) d'une nouvelle aventure de Goldorak, le robot géant créé par le mangaka Go Nagai et qui a débarqué en France en 1978, sur Antenne 2, dans une série animée rapidement célébrée. Goldorak constituait alors le prélude à un déferlement de programmes japonais sur le petit écran dans les années 1980 (Candy, Cobra, Tom Sawyer, Lady Oscar, sans oublier les géniales coproductions franco-japonaises Ulysse 31 et Les Mystérieuses Cités d'or sous l'égide du grand Jean Chalopin) : une avalanche qui annonçait elle-même l'avènement triomphal du manga dans les librairies pour les décennies à venir. Mais le « formidable robot des temps nouveaux » chanté par Noam, dans ce générique vendu à 4 millions d'exemplaires (!) qui a bercé les oreilles de la génération X, s'est évanoui dans l'espace un beau jour d'automne en 1980. Dans un dernier épisode d'une beauté élégiaque, qui signifiait aussi un adieu symbolique à

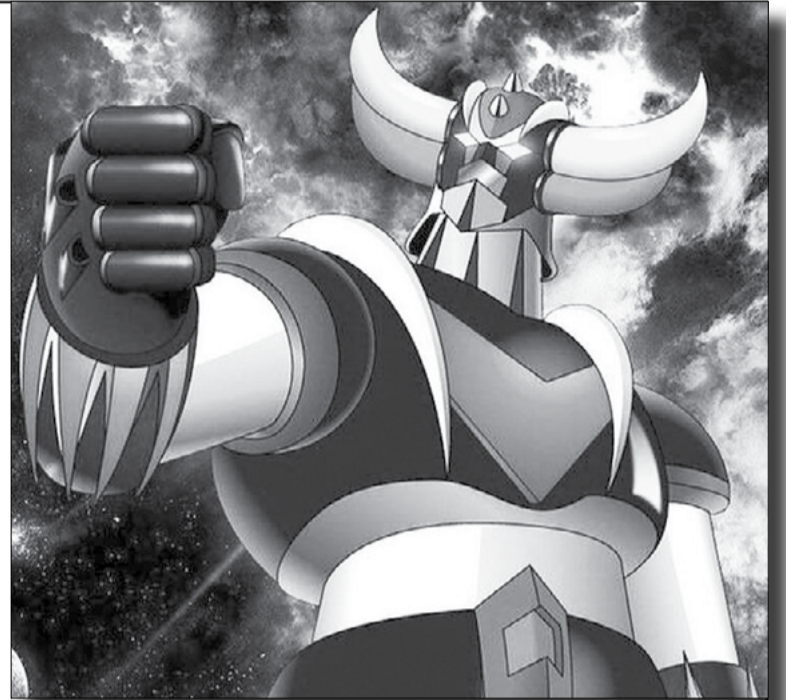
l'enfance pour des millions de jeunes téléspectateurs, le prince Actarus, aux commandes de Goldorak, repartait pour sa planète Euphor avec sa sœur Phénicia, après avoir sauvé la terre et défait l'empire maléfique de Véga.

Les vagues de gamins suivantes allaient découvrir à leur tour la série au fil de ses nombreuses rediffusions, mais la source, elle, restait tarie. Aussi la nouvelle d'une renaissance de Goldorak sous la forme d'une bande dessinée, qui plus est cornaquée par cinq mousquetaires français, dont les scénaristes stars Xavier Dorison (Undertaker, Le Troisième Testament) et Denis Bajram (Universal War), avait-elle suscité émoi et fébrilité. Car la communauté de fans, majoritairement nés dans les années 1970 et 1980, demeure indéfectiblement attachée à cette machine à cornes et à rêver, qui revêt tous les aspects d'un objet transitionnel (ou « doudou ») – témoin le succès de l'actuelle exposition « Goldorak-XperienZ », à la Maison du Japon, autour des origines de la série. Rassurons les inquiets : ce Goldorak est une incontestable réussite artistique.

Scènes de combat parfaitement rythmées

Fruit d'un heureux équilibre entre hommages révérencieux

et partis pris audacieux, l'œuvre fait revivre les protagonistes de l'œuvre mère une quinzaine d'années après le départ d'Actarus. Vénusia, l'amoureuse transie du prince d'Euphor, est devenue une brillante chirurgienne, alors que le bouillant Alcor est un business man accompli mais désenchanté, nostalgique de ses prouesses passées accomplies aux côtés de son vieux complice Actarus et de Goldorak. Quant au professeur Procyon, le grand scientifique qui avait adopté Actarus à son arrivée sur Terre, il cultive, littéralement, son jardin. Mais l'empire de Véga n'a évidemment pas dit son dernier mot – depuis la résurrection laborieuse de l'empereur Palpatine dans la dernière trilogie Star Wars, on sait qu'il ne faut jurer de rien avec les superméchants. Il envoie sur Terre un nouveau Golgoth, du nom de ces monstres mécaniques invariablement anéantis par Goldorak dans la série. Plus puissant et malin (c'est un lointain cousin de l'Hydre de Lerne) que ses prédécesseurs, il menace de détruire le Japon tout entier, à moins que ses habitants n'abandonnent l'archipel à cet empire en ruine, qui revendique un espace vital pour les derniers représentants de son espèce.



Seul problème, outre le difficile transfert en une semaine de la totalité de la population japonaise dans le reste du monde, avec une sérieuse crise migratoire en perspective : Goldorak n'est plus là pour défendre la Terre, et Actarus ne répond plus. Du moins, le croit-on...

C'est le point de départ d'une aventure tirée à 165 000 exemplaires, qui n'aura pas, a priori, de lendemain, et qui tient assurément toutes ses promesses en termes de fan service : les cornofulgurs, rétrolasers, planitrons et autres fulguropoings sont bien au

rendez-vous, de même qu'un clin d'œil savoureux et méta au générique de Noam. Les scènes de combat, parfaitement rythmées et remarquablement orchestrées par le trio Denis Bajram, Brice Cossu et Alexis Sentenac au dessin, renforcé par le brillant coloriste pop Yoann Guillo, n'ont rien à envier à celles de la série animée, dont la qualité d'ensemble (dynamisme, dramaturgie, musique, doublage...), pourtant fort moquée en son temps, apparaît rétrospectivement de très bonne tenue.

«The Rumba Kings» :

Un documentaire sur les origines de la rumba congolaise

Explorer l'âge d'or de la rumba congolaise, c'est ce que propose le documentaire 'The Rumba Kings', sélectionné au Festival du film panafricain qui se tient à Cannes du 19 au 24 octobre. Le film du réalisateur péruvien Alan Brain, qui a travaillé plusieurs années à Kinshasa, nous replonge dans les années cruciales qui ont précédé l'indépendance du pays. «J'étais membre d'un orchestre de salsa avec des musiciens congolais, et nous jouions des reprises de salsa. Et quelqu'un de cet orchestre m'a fait découvrir la rumba congolaise. Je pense donc que mon amour pour la rumba congolaise, mon amour pour la culture congolaise, mon amour pour le Congo et le besoin



de raconter ces histoires à un large public, sont les principales raisons pour lesquelles j'ai décidé de faire ce film», explique le réalisateur Alan Brain. Il ne s'agit pas seulement d'un

documentaire sur la musique, mais aussi sur le passé colonial douloureux du pays. Un pays qui a vaincu l'oppression, et qui s'est forgé une identité nationale à travers la musique. Le film retrace aussi l'histoire de la chanson qui a donné à l'Afrique son propre hymne de l'indépendance.

«Quand j'ai entendu pour la première fois l'histoire d'Indépendance chacha, ce groupe de musiciens qui s'est réuni pour voyager en 1960 pour accompagner les politiciens du Congo pour l'indépendance, et qui a même composé une chanson étonnante pour l'indépendance, j'ai été époustoufflé», poursuit le réalisateur.

Pour son documentaire, Alan Brain est parti à la rencontre de tous ces musiciens qui ont fait la rumba congolaise. Il donne aussi la parole à d'autres grands noms de la musique africaine comme Papa Wemba ou encore Manu Dibango. On découvre aussi le point de vue de journalistes, d'historiens, le tout agrémentés d'images d'archives inédites. Le réalisateur a travaillé pendant plusieurs années sur ce documentaire exceptionnel. 'The Rumba Kings' est donc un film pour les amoureux de la rumba, mais aussi pour les passionnés d'histoire.

Disney repousse la sortie de plusieurs films Marvel et d'« Indiana Jones »



Disney revoit son calendrier. Le géant américain du divertissement a annoncé lundi le report de plusieurs mois de la sortie de films des studios Marvel et a repoussé d'un an celle du cinquième épisode d'Indiana Jones, toujours avec Harrison Ford. Selon le site spécialisé Deadline, il s'agit d'un effet dominos pour laisser un peu d'air aux Éternels (3 novembre) et Spider-Man : No Way Home (15 décembre), qui devraient tous les deux passer la barre des 100 millions de dollars au box-office américain pour leur lancement, selon les prévisions de Disney. Ainsi, le futur épisode de la

série des studios Marvel Doctor Strange : In the Multiverse of Madness a été repoussé de mars à mai 2022. De même pour le prochain Thor (Love and Thunder) avec Natalie Portman de mai à juillet de l'année prochaine. Un report de trois mois également pour le nouveau Black Panther (Wakanda Forever) de juillet à novembre 2022. « Indiana Jones » mi-2023. Enfin, la suite de Captain Marvel (The Marvels) ne sortira qu'en février 2023 au lieu de novembre 2022. Deux autres films Marvel, prévus en juillet et octobre 2023, ont carrément été supprimés du calendrier. Aucune explication n'a été donnée

par Disney. Surtout, la sortie très attendue du cinquième opus de la célèbre série des Indiana Jones – dont le premier épisode créé par George Lucas, réalisé par Steven Spielberg et interprété par Harrison Ford remonte à 1981 – a été repoussée d'un an, du 29 juillet 2022 au 30 juin 2023. Outre la star américaine Harrison Ford, 79 ans cette année, ce nouvel épisode, à l'intrigue gardée secrète, est réalisé par James Mangold, avec notamment les acteurs danois Mads Mikkelsen, allemand Thomas Kretschmann, américano-guyanaise Shaunette Renée Wilson et espagnol Antonio Banderas.

BTS met aux enchères des costumes Louis Vuitton au profit de MusiCares

Les BTS ont accepté de mettre aux enchères les costumes Louis Vuitton qu'ils portaient lors des Grammy Awards 2021. Hébergée par Julien's Auctions, cette vente est organisée au profit de MusiCares, une initiative lancée pour venir en aide aux acteurs de l'industrie musicale, notamment sur le plan de la couverture santé. La vente aura lieu en janvier 2022, soit peu de temps avant la prochaine édition des Grammys. D'après WWD, les tenues portées par les sept membres du groupe de K-Pop devraient s'arracher entre 30.000 et 50.000 dollars par pièce. En outre, J-Hope a décidé d'ajouter trois anneaux qu'il portait durant leur performance des Grammy dont le prix est estimé



entre 2.000 et 4.000 dollars. Mais les BTS ne sont pas les seuls artistes à participer à cette vente.

Dolly Parton et Katy Perry sont aussi de la fête

En effet, de nombreuses stars ont choisi de faire don de vêtements pour aider à récolter des

fonds. C'est notamment le cas de Dolly Parton qui s'est séparée d'une robe.

Quant à Katy Perry, la chanteuse s'est délestée de la tenue qu'elle portait lors d'un concert de 2010 qui rassemblait les artistes nominés aux Grammys cette année-là.

Ryan Reynolds prend fait une pause dans sa carrière



Il va se reposer un peu. Samedi, sur Instagram, l'acteur Ryan Reynolds a annoncé la fin du tournage de Spirited, une fiction musicale de Noël, dont il est aussi le producteur, attendue pour cet hiver sur Apple

TV+.

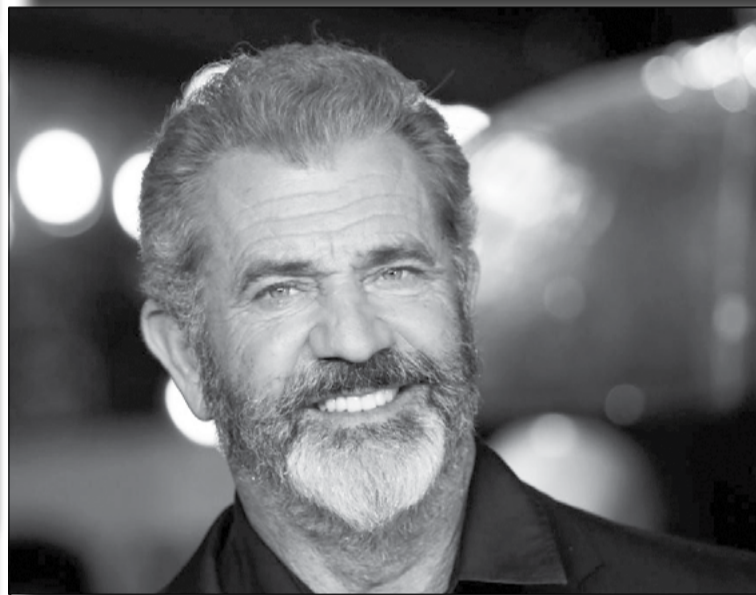
« Je ne suis pas sûr que j'aurais été prêt à accepter un tel challenge il y a trois ans », a-t-il écrit. Chanter, danser et jouer semble l'avoir épuisé car il ajoute : « C'est le moment par-

fait pour prendre un petit congé sabbatique du cinéma. Cette bande de créateurs et d'artistes outrageusement doués vont me manquer chaque seconde. »

Bientôt sur Netflix

Le Canado-américain a eu une actualité chargée ces derniers mois. Cet été, il était à l'affiche de Hitman & Bodyguard 2 et de Free Guy, qui a particulièrement cartonné aux États-Unis. Il sera aussi au générique, aux côtés de Dwayne Johnson et Gal Gadot, de Red Notice dont la mise en ligne sur Netflix est annoncée pour le 12 novembre.

Mel Gibson jouera dans « The Continental »



La série spin-off de la franchise John Wick a trouvé sa première star. Mel Gibson a en effet été recruté pour incarner un des premiers rôles du programme, intitulé The Continental, prévu pour la chaîne Starz. D'après Deadline, l'acteur jouera un certain Cormac, personnage dont on ignore pour le moment tout. La minisérie, tellement mini qu'elle devrait n'être composée que de trois épisodes, diffusés trois soirs de suite, s'intéressera à l'hôtel qu'on retrouve dans tous les films de la saga avec Keanu Reeves.

Dans John Wick et ses deux suites, le Continental est présenté comme faisant partie d'un réseau d'établissements créés pour que les criminels du monde entier puissent se retrouver en terrain neutre, conclure des contrats et être en sécurité.

Retour discret

The Continental se déroulera dans les années 70, alors que Winston Scott (le responsable de l'hôtel, incarné par

Ian McShane, dans les films) cherche à tout prix à s'emparer de l'établissement iconique. La série sera écrite par Greg Coolidge et Kirk Ward. Chad Stahelski, le réalisateur des trois longs métrages, et Derek Kolstad, scénariste et créateur de la franchise, seront producteurs exécutifs, refusant de laisser leur bébé entre les mains de qui que ce soit.

Il s'agira du premier rôle récurrent de Mel Gibson à la télévision. L'acteur se fait très discret depuis les déclarations antisémites et racistes qui l'ont rendu plus ou moins persona non grata à Hollywood. La superstar qu'il était dans les années 90 et 2000 est aujourd'hui cantonnée à des seconds rôles dans des films indépendants ou à petits budgets. John Wick reviendra au cinéma en 2022 avec un quatrième film, prévu le 27 mai.

Cancer du sein : La SNTF organise ce mercredi la 1^{ère} édition du «Train rose»

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) organise ce mercredi, en collaboration avec l'association nationale El Badr d'aide aux malades atteints de cancer, la 1^{ère} édition du «Train rose» de sensibilisation sur le cancer du sein, indique lundi un communiqué de l'entreprise publique.

Organisée à l'occasion du mois mondial de sensibilisation et d'information sur le cancer du sein, les bénévoles de l'association El Badr emprunteront le train Alger-Oran, en aller-retour, pour «informer les voyageurs sur les comportements positifs à adopter pour faire face à cette maladie,

notamment en matière de prévention et de dépistage», précise la même source.

Une journée de sensibilisation est, en outre, prévue jeudi au niveau des gares d'Agha (Alger), Blida, Boumerdes, Oran et Annaba, ajoute le communiqué, expliquant que cet événement a pour objectif la «sensibilisation des usagers de train ainsi que le personnel de la SNTF sur le cancer du sein et les moyens de dépistage précoce», à travers notamment la distribution de dépliants et autres supports de communication et l'organisation d'ateliers de dépistage.

«La SNTF, à travers cette collaboration, réitère son

engagement envers les citoyens dans la lutte anti-cancer, la prévention de la santé de nos concitoyens et la promotion de toute activité ou initiative visant au changement positif et à l'amélioration de la santé publique», indique l'entreprise publique.

Le cancer du sein arrive en tête de liste des types de cancer prévalant en Algérie, avec plus de 14.000 nouveaux cas enregistrés chaque année, dont un taux important apparaît avant l'âge de 40 ans, contrairement aux pays occidentaux où le cancer du sein apparaît après l'âge de 60 ans et plus, selon les données du Fichier national du cancer.



Reprise des vols d'Air Algérie vers le Canada à compter du 26 octobre prochain

Le ministère des Transports a annoncé la reprise des vols réguliers à destination du Canada (Montréal) et le renforcement du programme des dessertes vers la Tunisie, et ce dans le cadre des efforts du Gouvernement visant à renforcer le programme des vols assurés par la compagnie nationale aérienne «Air Algérie».

Selon un communiqué rendu public par le ministère, les dessertes Alger-Montréal-Alger seront à raison de trois vols par semaine, alors que le nombre de vols Alger-Tunis-Alger sera augmenté à deux par semaine

pour atteindre le nombre de trois vols hebdomadaires.

Pour la Tunisie, le programme des dessertes sera appliqué le dimanche 24 octobre courant, tandis que les vols à destination de Canada seront à partir du 26 octobre, portant le nombre des vols internationaux hebdomadaires de 44 à 49, ajoute la même source.

Dans le cadre de la réciprocité, les compagnies aériennes étrangères activant en Algérie programmeront le même nombre de vols (49) pour atteindre un nombre global des vols de (98) vols hebdomadaires de et vers Alger, a conclu le ministère.



Leur embarcation a chaviré au large d'Alger : Quatre corps sans vie de harraga repêchés et 13 autres secourus



Quatre corps sans vie de harraga ont été repêchés et treize autres ont été sauvés hier par les éléments des garde-côtes au large d'Alger, indique dimanche un communiqué du Ministère de la Défense Nationale (MDN). «Dans le cadre des missions des Garde-côtes du Commandement des Forces Navales notamment à caractère humanitaire, deux unités de recherche et de sauvetage relevant du

Groupement Territorial des Garde-côtes d'Alger et un hélicoptère de recherche et de sauvetage des Forces Navales ont procédé, hier 16 octobre 2021, au sauvetage de (13) immigrants clandestins et au repêchage de (04) corps d'autres immigrants noyés suite au chavirement de leur embarcation à (16) miles nautiques au nord de la ville d'Alger», précise la même source..